—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 24 JANVIER 1934 No 12.

Chez nous et ailleurs

MONTREAL.—Le R. P. François Boudin, supérieur des missionnaires du Sacré-Coeur, est mort la semaine dernière à Ville Lasalle, près de Montréal, à l'âge de 64 ans. Il naquit en France et vint au Canada en 1908.

OTTAWA.—Le diocèse d'Ottawa a fait samedi soir une grandiose réception à S. Em. le cardinal R. Villeneuve, O.M.I., lors de la première visite officielle de Son Eminence dans la capitale, depuis son élévation à la dignité de Prince de l'Eglise. Sa première visite à Ottawa avait été plutôt de nature privée.

BOSTON.—Une vieille fille de Boston a fort surpris un commis de banque en déposant sur son comptoir un sac rempli de noix. Il allait l'éconduire poliment lorsqu'elle lui expliqua que chacune de ces noix contenait une pièce d'or, placée là par elle "par crainte des voleurs". En lisant l'ordre du gouvernement de remettre tout l'or disponible à la Trésorerie américaine, elle s'était empressée d'aller faire changer le sien à la banque. Les humbles noix contenaient plusieurs centaines de dollars en or.

MIAMI, Floride.—La princesse de Polignac, de Paris, et son frère, Jacques Dupuy, éditeur français, ont été blessés quand leur avion plongea dans la baie. Des témoins ont déclaré que Dupuy s'était élevé à une hauteur d'une trentaine de pieds, avec son avion loué, quand les commandes refusèrent de répondre pour une manoeuvre. La machine tomba à l'eau et Dupuy aida sa soeur à sortir de la cabine. Un pêcheur sauta dans sa barque et les ramena au rivage.

PARIS.—La France est actuellement à remanier sa force armée afin de garantir sa défense du Rhin. La demande répétée de l'Allemagne pour l'égalité des armements a poussé le gouvernement à renforcir les rangs des soldats qui seront peut-être un jour appelés à défendre les fameuses fortifications de la frontière de l'est.

LONDRES.—Un comité gouvernemental a recommandé de légaliser la stérilisation volontaire des personnes qui ne sont pas en possession de toutes leurs facultés mentales et des personnes souffrant de certaines maladies.

BERLIN.—Donnant comme raison que leur existence n'était plus nécessaire, Hermann Wilhelm Goering, premier ministre de Prusse, a sommairement balayé les trois principales loges maçonniques prussiennes et leurs sociétés affiliées. Ces organisations sont la Grande Loge Nationale des Trois Globes Terrestres, la Grande Loge des Francs-Maçons Allemands de l'Ordre Chrétien Allemand, et la Grande Loge de Prusse.

DOORN, Hollande.—L'ancien Kaiser Guillaume et son épouse la princesse Hermine, vont célébrer avec le cérémonial méticuleux de la cour impériale allemande d'autrefois, le 27 janvier prochain, à leur château de Doorn, en Hollande, le 75e anniversaire de la naissance de celui qui fut l'auteur de la Grande Guerre. Les deux souverains déchus gardent en effet dans leur exil, le protocole d'autrefois. Leurs enfants et quelques parents et amis assisteront à ces fêtes.

BUENOS AYRES.—Le Norvégien Al Hansen est arrivé mercredi dans un petit bateau, après un voyage de trois mois via les îles du cap Vert, Sierre Leone, ouest africain. Il a traversé l'Atlantique deux fois. En 1932, Hansen a fait seul la traversée d'Europe à Miami.

JOHANNESBURG, Afrique Sud.—L'un des deux diamants découverts ces jours derniers à Elandsfontein, celui qui pèse 726 carats, a été vendu $350,000 à sir Ernest Oppenheimer, président de l'Anglo American Corporation of South Africa.

CALCUTTA.—D'après les informations que le gouvernement a obtenues, le tremblement de terre de lundi 15 janvier a causé 2,500 morts dans le seul district de Bihar. Le nombre des blessés s'élèverait à 10,000. Il paraît que la région la plus éprouvée est criblée de trous crachant de l'eau boueuse.

CALCUTTA.—De nouveaux incidents montrent que, par sa campagne de propagande, M. Gandhi reste, aux Indes, même malgré lui, un foyer d'agitation. De tous côtés, en effet, à la suite de nouvelles bagarres et de nombreuses victimes, tuées ou blessées, les agents ne peuvent endiguer les transports de la foule.

Le Congrès des U.F.A.

Discours du président, M. Robert Gardiner

Les 16, 17, 18 et 19 janvier, plus de 400 délégués du parti fermier-uni de l'Alberta, tenaient leur congrès annuel à l'église McDougall United.

Le congrès s'ouvrit mardi matin sous la présidence de M. Robert Gardiner, président des Fermiers-Unis de l'Alberta.

Dans son discours d'ouverture, M. Gardiner condamna non sans sévérité toutes les mesures relatives à la restriction de la production du blé et des autres nécessités agricoles comme une solution des problèmes économiques au milieu desquels se débat le monde. Il signala les dangers de l'établissement d'un régime fasciste à moins d'un ralliement autour de la bannière U.F.A. Il souligna la nécessité d'une plus grande protection à accorder aux propriétaires ruraux et urbains dans le sens de la loi du rajustement des dettes.

Il critiqua l'optimisme superficiel manifesté par les banquiers et déclara qu'à son avis il n'y avait pas de signes visibles d'une amélioration présente des conditions agricoles. Il est vrai, dit-il, que le prix du blé est d'une vingtaine de sous plus élevé que l'année dernière, mais les pertes des producteurs de blé ne cessent de s'accumuler résultant du fait que les prix actuels ne paient pas le coût de la production.

Une force pour les U.F.A.

M. Gardiner déclara qu'il était satisfait que l'affiliation des U.F.A. avec les C.C.F. avaient infusé dans les rangs des premiers une force nouvelle.

M. Gardiner fait aussi remarquer que le nombre des membres a augmenté sensiblement durant l'année.

Il félicita M. Brownlee de sa ferme attitude comme membre de la Commission royale en demandant que la banque centrale soit étatisée. D'importants marchés qui nous étaient autrefois ouverts nous sont maintenant virtuellement fermés. Tant que la menace d'une guerre planera sur le monde, je suis persuadé que bien petite est l'espérance d'une amélioration notable dans la situation actuelle, dit M. Gardiner.

A moins que et jusqu'à ce que le système économique et financier ne marche de pair avec les besoins des peuples dans quelques-uns des pays les plus importants, je crains qu'une telle menace ira toujours en s'accentuant, ajouta M. Gardiner.

Dans la suite de son discours, M. Gardiner déclara que la politique de restriction de la production des nécessités de la vie était insensée et destinée à la plus complète faillite. Ce n'est pas une telle politique qui rétablira l'ordre dans le système économique actuel.

Le gouvernement provincial a accordé aux propriétaires urbains et ruraux des mesures de protection plus grande. Il devrait de plus étudier la possibilité d'accorder une protection encore plus considérable.

Le système économique actuel est destiné à disparaître

M. Gardiner déclara ensuite que le système économique actuel disparaîtra. Dans le domaine de la production, il a merveilleusement réussi; il a cependant échoué dans sa tâche d'assurer une équitable distribution de ses produits.

La richesse et le pouvoir d'achat sont concentrés entre quelques mains. Selon des statistiques officielles, trois pour cent de la population des Etats-Unis possède 67 pour cent de la richesse totale.

Nous avons impérieusement besoin d'hommes d'action pour remédier aux maux de la situation présente.

Le fascisme est dangereux et nous conduira à une dictature inhumaine. C'est la C.C.F. qui nous sauvera, dit M. Gardiner.

Buts de la C.C.F.

"Nous ne nous proposons pas de supprimer la propriété privée ou d'enlever aux Canadiens leur ferme ou leur propriété.

"Nous ne nous proposons pas d'enlever à personne ses droits constitutionnels, sa liberté personnelle; d'abolir son droit de liberté de discours ou de réunion. Nous nous proposons, d'un autre côté, de rétablir certains droits qui ont été abolis.

"Nous ne nous proposons pas de molester les libertés religieuses. Nous ne nous proposons pas d'abolir la constitution canadienne; mais nous croyons que la constitution doit être amendée de temps en temps pour être à la page.

"Nous ne nous proposons pas de détruire le foyer mais plutôt de fournir les moyens par lesquels tout Canadien sera capable de posséder un foyer digne d'une plus haute civilisation."

Principales résolutions discutées au congrès des U.F.A.

Au cours de leur congrès tenu la semaine dernière, les Fermiers-Unis ont discuté les principales résolutions suivantes:

La rédaction d'un programme C.C.F. provincial. Résolution adoptée.

Le congrès approuva l'établissement d'une commission nationale pour la vente du blé sur le marché.

Il vota en faveur de l'établissement d'une commission pour la vente du bétail.

Il se déclara favorable à la création d'une banque centrale, propriété publique.

Il s'affirma en faveur de l'inflation monétaire.

Il s'opposa à une réduction des membres de la législature.

Il s'affirma en faveur de la prolongation de la loi du rajustement des dettes.

Il réclama l'abolition des débits de bière.

Il approuva la taxation des taux d'intérêt.

Il demanda que les producteurs de blé reçoivent un boni selon la politique de quotité.

Il se déclara en faveur d'une nouvelle politique de nationalisation des terres.

Il s'affirma en faveur de la pose de réflecteurs sur tous les véhicules.

Il recommanda fortement l'enseignement du socialisme dans les écoles.

Il approuva la suggestion de la location par bail des lignes téléphoniques rurales aux fermiers.

Il demanda au gouvernement fédéral des crédits agricoles.

Il se prononça fortement en faveur de l'établissement d'un bureau médical d'état.

Il vota contre la réduction du salaire minimum des instituteurs.

Il critiqua les dépenses nécessaires à l'entretien de la maison du lieutenant-gouverneur.

Il demanda la socialisation du système financier.

Il se prononça aussi en faveur de l'émission de certificats de santé avant le mariage.

Il réélit M. Robert Gardiner à la présidence.

Le mal dont souffre la démocratie

C'est la démagogie, déclare M. Raymond Poincaré. — Il est temps qu'on y mette fin. — La constitution française doit être réformée

LISBONNE.—Le journal Seculo, de Lisbonne, a publié un article de son correspondant parisien auquel M. Raymond Poincaré aurait, dans ses déclarations, souligné la nécessité, depuis si longtemps reconnue d'ailleurs, de réformer la constitution française.

"Il est nécessaire, aurait dit l'ancien président, de réformer la constitution, de réformer les coutumes et les méthodes parlementaires, la démocratie est attaquée d'un mal grave: la démagogie. Il est indispensable que cela prenne fin.

Autrefois, le gouvernement avait, aux yeux des parlementaires, suffisamment d'autorité ou du moins suffisamment de prestique pour que ceux-ci n'aient pas immédiatement l'illusion de se placer à son niveau. Aujourd'hui, les plus expérimentés se jugent dignes d'un porte-feuille et considèrent que leur présence dans le cabinet en renforcerait le mérite. Jamais l'appétit du pouvoir ne fut si grand.

"Les Chambres ne se contentent pas de faire des lois. Elles considèrent même que cela est pour elles une tâche secondaire. Elles aspirent chaque jour un peu plus à gouverner et considèrent le gouvernement comme un "Comité exécutif", constamment subordonné au Parlement et dirigé par lui.

"Il est nécessaire d'arracher la politique aux politiciens et de revoir énergiquement la Constitution. Il en est encore temps. Demain il sera trop tard."

La C.C.F., ajouta M. Gardiner, se propose de parvenir à ses fins sans user de violence et par des moyens constitutionnels. Elle s'oppose à une politique de confiscation immédiate. Mais la C.C.F. ne jouera pas le rôle de repêcher les entreprises commerciales ou financières privées pour le bénéfice de ses promoteurs ou de ses obligataires ou actionnaires. Les banques et les autres institutions financières seront les premières à être étatisées.

L'enseignement du socialisme

Les U.F.A. adoptent une résolution demandant l'enseignement du socialisme dans les écoles de l'Alberta

L'hon. Perren Baker, ministre de l'Education, a essuyé une dure rebuffade de la part des Fermiers-Unis, lorsque ceux-ci adoptèrent une résolution demandant au gouvernement provincial d'autoriser l'enseignement du socialisme dans les écoles de la province.

Dans un vigoureux discours, M. Baker s'opposa carrément à cette résolution, déclarant que l'école n'était pas une place où l'on ait le droit de faire de la propagande en faveur d'un parti politique.

Comme l'ont déclaré quelques délégués, la résolution ne signifiait rien autre chose que la possibilité de se servir des écoles pour y faire la propagande en faveur de la C.C.F.

—oOo—

Les U.F.A. et les C.C.F.

Ils coopéreront, dit une résolution adoptée par les U.F.A.

Tout en sauvegardant la personnalité propre de leur organisation, les délégués au congrès des Fermiers-Unis de l'Alberta ont résolu de coopérer avec la Co-operative Commonwealth Federation dans le choix des candidats aux élections fédérales. Robert Gardiner, député d'Acadia aux Communes, et président des Fermiers, a expliqué la base de l'entente sur ce point entre les deux groupes. L'on a cru qu'en définissant bien les différences de principes qui doivent subsister chez les deux, on pouvait le mieux coopérer en toute efficacité tout en préservant l'individualité de chacun.

L'entente agréée autorise le choix d'un candidat des Fermiers-Unis dans tout comté, sous le drapeau des U.F.A. et de la C.C.F. De même un candidat désigné par une convention conjointe ne sera responsable qu'à l'organisation dont il est membre. Ainsi un membre des U.F.A. choisi par une telle convention ne sera responsable qu'aux U.F.A. et un candidat travailliste ne le sera qu'envers son parti.

—oOo—

La conférence des provinces

A Ottawa.—Les principaux résultats

OTTAWA.—Voici les principaux résultats du congrès des provinces:

Maintien des "secours directs";

Augmentation des octrois à la colonisation;

Décision sur la nécessité immédiate d'un programme de travaux publics pour remédier au chômage;

Entente entre Ottawa et les provinces en vue de l'institution de commissions provinciales pour l'administration du "secours direct";

Accord entre Ottawa et les provinces de la Prairie pour la mise en vigueur de l'entente interimpériale sur le rétrécissement des emblavures;

Acceptation partielle d'un projet de loi uniforme, à mettre en vigueur le plus tôt possible, au sujet des compagnies;

Mise à l'écart du projet Taschereau pour la légalisation des loteries, avec promesse d'un débat libre aux Communes sur cette question;

Promesses de collaboration à la célébration du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier;

Echange de vues sur les pensions pour aveugles mais aucune décision pour le moment.

Un placement extraordinaire

La somme de $40 rapporte $5,624,640

WASHINGTON.—Un jeune homme du nom de Charles-W. Deeds est en possession d'une somme de plus de $5,000,000, provenant d'une placement de $40 dans les stocks d'aviation. La chose a été révélée par le comité du sénat américain qui fait enquête sur les contrats de courrier aérien. Deeds est âgé de 31 ans. Il fit en 1926 un placement de $40 dans la Pratt and Whitney Aircraft Company, et en mai 1929 cette somme lui avait rapporté $5,624,640. Il acheta 200 actions à 20 sous chacune.

Discours de M. le comte Jean de Suzannet au Club Canadien

La politique étrangère de la France

Pour juger de la politique du gouvernement dans ses relations avec les autres pays il est d'abord nécessaire d'étudier l'organisation sociale, politique et économique de la France.

Le gouvernement français est démocratique, c'est-à-dire le choix d'un peuple, aux opinions changeantes peut-être, mais profondément imprégné de l'esprit de liberté et d'égalité.

Organisation sociale

Cinquante pour cent de la population est agricole, vivant du sol dont elle tire sa nourriture et très attachée à la terre.

Après l'agriculture la petite industrie occupe le plus grand nombre de personnes. Ce sont les artisans, ouvriers habiles en leur profession, maîtres ès art dans la production des articles de luxe ou de la mode pour lesquels la France est renommée à l'étranger. Dix pour cent seulement des ouvriers sont attachés à la grande industrie, celle de la production en masse, comme on dit en Amérique.

Enfin il y a la bourgeoisie, c'est-à-dire, l'élite,—qui n'est point une classe sociale parce qu'elle est composée d'éléments venus de toutes les classes: de l'agriculture, de l'industrie ou des professions libérales,—formée par la culture intellectuelle, mise à la portée de tous et gratuite au stage primaire et secondaire jusqu'à l'Université.

Pasteur, Clemenceau, Painlevé et le président actuel Lebrun sont venus de familles de cultivateurs. Le maréchal Joffre était d'une famille d'artisans, son père était tonnelier.

Organisation politique

La bourgeoisie française, produit d'une très ancienne culture latine, malgré la chronique instabilité des ministères, est un élément de stabilité politique ennemi de la dictature par esprit de liberté et d'égalité. Elle représente le peuple dont elle est l'élite.

La France avec l'Angleterre forment donc, en Europe, par leur structure politique le dernier rempart de la démocratie, c'est-à-dire, de la paix.

Organisation économique

La richesse en France est beaucoup plus également distribuée dans la nation qu'en Amérique. La production étant diversifiée la terre est divisée entre la masse des cultivateurs, locataires ou petits propriétaires. L'agriculture n'est point industrialisée, elle fournit la nourriture de la nation et suffit à ses besoins, elle distribue sur place ses produits qu'elle échange pour ceux de l'industrie, de sorte que l'agriculteur fait vivre l'artisan et réciproquement.

Sans doute la France a un commerce d'exportation et d'importation. Il lui faut des produits bruts, le pétrole par exemple, et elle exporte des vins et des produits de son industrie, mais les fluctuations de son commerce extérieur ne peuvent engendrer des troubles profonds dans l'économie nationale.

Enfin la France n'ayant pas un surplus de population n'est pas obligée de rechercher l'expansion territoriale, elle n'a pas de visées impériales.

Il est donc évident pour toutes ces raisons que la politique étrangère de la France est essentiellement une politique de coopération, ouverte à toutes les concessions. . . mais pas à ses dépens.

La politique internationale

Les grandes questions de politique internationale sont aujourd'hui dominées par: les réparations, les dettes de guerre, le désarmement et enfin la révision des traités.

Les réparations

Par le traité de Lausanne la France a abandonné 100 millions de dollars par an, sur les sommes qui lui étaient dues par l'Allemagne tandis que la Grande Bretagne abandonnait seulement 7 millions de dollars et la Belgique 7 millions et demi.

Cependant les réparations ont été faites et entièrement payées par la France elle-même, qui a dépensé au delà de 10 milliards de dollars et n'a reçu jusqu'à présent que 145 millions.

La France a donc fait avec ses seules ressources ce que l'Allemagne n'a pas pu faire avec une population double, et cependant les Américains ont prêté à l'Allemagne plus de 2 milliards de dollars qu'il leur reste maintenant à dégeler, pour les recouvrer.

Les dettes

Le président Hoover en imposant le moratorium afin de sauver les placements américains en Allemagne a mis la France dans l'impossibilité de recevoir les réparations dont le paiement avait été arrangé à Lausanne. De sorte que la France ne peut s'acquitter, et dans les conditions incertaines causées par le moratorium et la rupture du traité de Lausanne, si la France payait elle s'exposerait donc à verser deux fois les frais des réparations de guerre. Neuf-dixièmes des Français ne refusent point de payer, mais puisque les américains ont modifié les conventions sans les consulter, ils demandent une révision des paiements des dettes en tenant compte des conditions créées par le moratorium Hoover.

La question des dettes de guerre ne devrait point causer de malaise ni de friction entre la France et les Etats-Unis. Un nouvel arrangement est possible en tenant compte de la nouvelle situation. Frank Simmons qui a écrit "A.B.C. of War Debts" concluait: La guerre n'a pas été un placement mais un désastre financier. . .

Le désarmement

La France désire certes désarmer, mais elle ne peut oublier que pendant le dernier siècle elle a été envahie quatre fois. Elle veut bien se soumettre à un contrôle des armements qui devra être international. Déjà la France a réduit son armée de 580,000 avant la guerre à 170,000. Le contingent réparti dans toutes les colonies ne dépasse pas 250,000.

La marine française qui était la deuxième du monde est aujourd'hui inférieure à celle du Japon. Mais pour la marine, la France sait qu'elle peut avoir confiance dans l'esprit pacifique de l'Angleterre et de l'Amérique; mais peut-elle avoir la même confiance dans l'Allemagne? Pour aboutir en matière de désarmement il serait nécessaire de faire abstraction de la fierté nationale et de venir au contrôle international.

La révision des traités

On ne sait pas généralement que le traité de Versailles a déjà été modifié dans presque toutes ses parties sauf une: les frontières. Les frontières nouvelles établies par le traité sont basées sur la volonté des habitants suivant les principes de Self-determination" posés par le président Wilson lui-même.

Le corridor Polonais, par exemple, est habité par les polonais et suit le cours de la Vistule jusqu'à son embouchure à Dentzig. On ne peut fermer le débouché de la Pologne, d'une nation de 32 millions d'habitants. Le corridor Polonais est un argument politique. Il ne faut pas oublier aussi que 76 millions de Roumains, Tchèques, Serbes, Yougoslaves, sont opposés à la révision des frontières. Ce qui veut dire qu'on ne pourrait modifier les frontières établies par le traité de Versailles sans une guerre.

Ligue des Nations

On s'attaque maintenant à la ligue des Nations. Mussolini voudrait voir une division entre les grandes et les petites nations. La Société des Nations doit procéder du principe démocratique, c'est-à-dire de la liberté et de l'égalité. La France n'admet point les inégalités de race. Les représentants de ses colonies ont un droit égal de siéger à la Chambre quelque soit leur couleur. Il y a un député nègre qui a même fait partie du ministère par conséquent du gouvernement.

En Europe aujourd'hui nous voyons le fascisme, l'hitlerisme, le bolchevisme, supprimer la liberté et contrôler le pouvoir. La Ligue des Nations ne peut défendre la liberté des peuples sans conserver elle-même sa liberté. La France ne peut aujourd'hui abandonner les principes pour lesquels elle a fait la Révolution; elle demeure dans la Ligue des Nations le défenseur en Europe de la liberté et de l'égalité, de la démocratie contre la tyrannie, le champion des principes chrétiens de justice égale pour tous et de protection des minorités.

BERLIN.—Le parti hitlérien vient d'annoncer la dernière phase de sa campagne destinée à révolutionner toute la nation allemande. Il s'agit cette fois d'une propagande de "kulture socialiste" laquelle doit vaincre les dernières traces "de la distinction des classes, telle que comprise par le libéralisme." Aucun effort ne sera épargné pour reformer la constitution économique du Reich et "l'esprit de ses habitants".

MONTREAL.—Le premier ministre Bennett a reçu d'une association de Montréal un message suggérant de faire un emprunt national de $50,000,000 pour construire 20,000 maisons hygiéniques dans Montréal.

Chronique de l'A.C.F.A.

On nous a fait remarquer que le cercle de Chauvin n'a pas été mentionné dans la liste des pourcentages d'objectif pour l'année 1933. Ce cercle a cependant atteint 55 p. 100 de son objectif et nous nous excusons auprès des membres du cercle de ce que le résultat ait été omis dans le rapport. Avec 55 p. 100 de l'objectif nous aurions dû le mettre en 13e place. Nous remercions la personne charitable qui nous a souligné cette omission bien involontaire de notre part et nous espérons que Chauvin continuera à nous appuyer comme par le passé.

* * *

On demande une institutrice bilingue à partir du 1er mars 1934 jusqu'au 31 décembre 1934. Salaire $500. Pour plus amples renseignements s'adresser au secrétariat.

* * *

Dimanche dernier à 8 h. 15 le R. P. H. Routhier, O.M.I., assisté des RR. PP. Langevin, O.M.I., et Nadeau, O. M.I., officiait à une grand'messe chantée au Juniorat et à laquelle assistaient les membres de l'Exécutif d'Edmonton. Dans un court sermon, le R. P. Routhier démontra la relation qui existe entre la langue et la foi et exhorta les junioristes à être toujours fidèles à l'une et à l'autre. Nous remercions sincèrement les RR. PP. et les élèves d'avoir chanté cette messe aux intentions de l'A.C.F.A. et nous espérons que chacun de nos cercles suivra l'exemple.

* * *

Après la messe, dimanche, avait lieu l'élection des officiers du cercle de Saint-Joachim. M. J. H. Julien fut réélu président pour un quatrième terme; Mme J. Lambert, vice-présidente, et M. J. W. Pigeon, secrétaire, furent réélus pour un deuxième terme. Nos félicitations.

Il fut décidé que le cercle tiendrait ses assemblées régulières le lundi suivant le 1er dimanche du mois à 8 h. 15. Les officiers espèrent que tous les paroissiens se feront un devoir d'assister à ces assemblées qui seront toujours très intéressantes.

* * *

Le même jour, avaient aussi lieu l'élection des officiers du cercle de Beaumont. Au moment d'écrire la Chronique, nous n'avons pas les noms des officiers, mais nous les trouverons probablement dans le courrier de Beaumont.

* * *

Dimanche prochain, sera chantée la messe aux intentions de l'A.C.F.A. à Donnelly.

* * *

Plusieurs cercles ont déjà tenu l'assemblée annuelle et les membres ont choisi les officiers pour 1934. Il est vraiment consolant de voir l'intérêt porté, dès le début de l'année, aux activités des cercles. D'ailleurs, si nous disons que nous commençons une nouvelle année, c'est une manière de parler, car pour le travail national, il n'y a pas de saisons, ni d'années, c'est un engrenage continuel.

On nous apprend que Picardville a déjà recruté 20 membres et que Donnelly a doublé ce chiffre. D'autres cercles font aussi du recrutement, mais nous n'avons pas encore reçu les résultats. Nous remercions les membres de bien vouloir s'acquitter en temps de leur cotisation car en ce faisant, ils aident beaucoup d'Association.

* * *

Falher aura son élection dimanche prochain. Là, comme ailleurs, les membres s'intéressent à leur Association et l'assemblée annuelle sera intéressante.

* * *

Nous sentons que les Canadiens français appuient de plus en plus l'A.C.F.A. Il y a partout, dans la province, un réveil national et nous ne saurions dire combien les patriotes sont nombreux! Durant l'année, plus d'une occasion sera fournie aux membres de faire du travail solide. Jusqu'à présent, il y a eu l'organisation à compléter; elle n'est pas encore parfaite, nous le comprenons fort bien, mais avec la coopération qui se dessine de tous les coins de notre province, nous réussirons à faire du travail pratique, et c'est la raison d'être de l'Association.

Le recrutement des membres-amis va très bien. Cet appel nouveau genre fut très bien reçu par la grande majorité des cercles et tout indique qu'il sera un vrai succès. Plus d'un centre, où il n'y a pas de cercle, s'est intéressé au recrutement et nous avons reçu plusieurs lettres encourageantes du dehors. Ceux qui désirent nous prêter main forte sont priés de s'adresser au plus tôt au secrétariat car le temps passe vite.

LEO BELHUMEUR,
secrétaire général.

Le Coin des Enfants

Petit voleur

Ecolier que je vois bayer aux corneilles devant tes livres ouverts, as-tu jamais songé que le temps que tu perds est un trésor que tu dérobes? Petit voleur!

Tu ne voudrais pas forcer les portes d'un magasin, arracher les sommes confiées au coffre-fort; tu es peut-être trop indolent pour le tenter! Et pourtant, tu voles un bien plus précieux que l'or ou l'argent: tu gaspilles le temps qui seul peut féconder les autres richesses; le temps qui nous est donné par Dieu pour préparer l'éternité. Petit voleur!

Tes parents t'ont donné la vie. Que de sacrifices ils ont fait pour toi! Nuits blanches, labeurs, soucis continuels de ta mère; travaux de ton père pour te nourrir, t'habiller, te faire instruire. . . Tes parents! mais ils ne vivent que pour toi. Leur unique ambition est de faire de toi un chrétien modèle et un grand citoyen. Par ta paresse, tu leur voles tout ce qu'ils espèrent de toi dans l'avenir. Petit voleur!

—Mais mon temps est à moi!

Supposons-le. Qu'arriverait-il si l'agriculteur, au printemps, laissait rouiller sa charrue? Quelle belle moisson il se volerait? Ainsi fais-tu en gaspillant le printemps de ta vie, en laissant ton âme en friche. Cette grammaire, ce manuel sur lesquels tu dors; ce cahier, ce crayon qui te sont odieux, voilà les instruments qui féconderaient, et plus tard lui feraient rendre cent pour un comme à une terre fertile. Quelle moisson tu voles!

Ouvre ton **Histoire du Canada.** Lis la vie de ceux qui ont bâti ton pays: eux ne furent pas des lâches! Ecoute ce que te disent Champlain, Dollard, nos martyrs, nos grands héros: évêques, missionnaires, défenseurs de nos droits: "Enfant de notre sang, si tu veux être digne de ton baptême et de ta race, travaille, plonge-toi dans tes livres, écris sur ta feuille blanche, étudie avec ardeur!"

Si tu comprenais tout ce que tu te voles à toi-même, à tes parents, à ta patrie, à l'Eglise et à Dieu. Non, tu ne voudrais jamais encourir le reproche de paresseux, de petit voleur. A l'oeuvre, c'est-à-dire à l'étude! Deviens un homme dont les parents seront fiers, et sur lequel le pays pourra compter.

—oOo—

Un petit mot d'histoire

Les pelleteries au XVIe siècle

La ville de Saint-Malo occupe encore la première place dans l'histoire des pelleteries canadiennes au XVIe siècle. A considérer l'âpreté qu'elle a mise à défendre la liberté de ce trafic pendant au moins un siècle, on peut croire que ses bourgeois et marchands y avaient engagé de très gros capitaux et en tiraient des profits considérables. C'est pourquoi elle fit opposition au premier et au troisième voyage de Cartier, en 1540. Cette résistance prouve à coup sûr que les voyages clandestins aux terres neuves étaient déjà nombreux et qu'à l'exemple des navigateurs anciens, les marins de Saint-Malo s'efforçaient de tenir secret le lieu de leurs marchés de pelleteries afin d'écarter toute concurrence. Il est certain toutefois que pendant toute la seconde moitié du XVIe siècle, Tadoussac fut le centre du troc des pelleteries au Saint-Laurent.

Après Cartier et Roberval le monopole de ce trafic fut peut-être revoqué, ou du moins tomba vite en désuétude. Les héritiers mêmes de Cartier, les Noël et Etienne Chaton, qui avaient pourtant fait de nombreux voyages au Saint-Laurent, ne font valoir qu'en 1588 les services rendus à la France par le découvreur, afin d'obtenir quelques privilèges pour une période de 12 ans. Mais ils avaient compté sans les terre-neuviens de Saint-Malo. Ceux-ci firent au roi des représentations si énergiques que six mois après le privilège était révoqué et la liberté du trafic rétablie.

Les malouins furent moins heureux sous le régime suivant. Henri IV voyait avec raison dans les colonies du nouveau monde une extension nécessaire du royaume et un moyen de récompenser ses plus fidèles sujets. Les villes maritimes du nord et de l'ouest, Dieppe, Honfleur, Le Havre, Rouen, La Rochelle, jouissaient déjà d'une influence politique prépondérante et envoyaient en Canada des marins expérimentés. Aussi bien les Indiens de l'Acadie appelaient-ils Normands tous les Français (moins les Basques) qui venaient à Terre-Neuve. Donc à partir de cette date, c'en est fait de la liberté du trafic des pelleteries en Canada. Le monopole passa successivement à de la Roche, à Pierre Chauvin, au commandeur de Chastes, à de Monts, à d'autres encore. Les malouins invoquèrent en vain que leur compatriote Jacques Cartier, dont ils avaient pourtant contrecarré toutes les entreprises, leur avait acquis par son désintéressement un certain droit à la liberté du trafic. Il est vrai qu'ils continuèrent malgré les défenses royales à tenir comptoir de pelleteries sur les rives du St-Laurent. L'histoire nous a conservé les noms de quelques-uns de ces hardis contrebandiers qui avaient au moins le mérite de ne pas réclamer pour eux seuls une liberté qui profitait à tous, mais qui, par contre, avaient le tort de limiter au seul commerce les profits possibles de l'occupation française en Canada. Ainsi s'établit cette tradition qui permettra aux découvreurs du siècle suivant de s'avancer au milieu des nations gagnées à l'affection de la France.

La patrie

Il est des sentiments si spontanés et si doux qu'on hésite à les appeler du nom de vertu. Non seulement, ils ne nous coûtent aucun effort, mais il faudrait nous faire violence pour les extirper de nos coeurs. Tel l'amour que nous avons pour nos mères. Tel aussi le patriotisme. S. François de Sales disait: "Si Dieu m'ordonnait de ne plus aimer mon prochain j'aurais bien de la peine à lui obéir". Si Dieu nous commandait de rester indifférents à notre pays, n'est-il pas vrai que l'obéissance nous serait aussi bien difficile? Heureusement, nous n'avons pas à craindre ce conflit entre la loi divine et l'un des penchants les plus sacrés et les plus puissants de notre nature. Au contraire, Dieu n'a pas tant de douceur dans le sentiment de la patrie, que pour nous l'inculquer plus profondement et nous en faciliter les devoirs.

Qu'est-ce donc que cette patrie qu'il nous commande d'aimer? S'il nous est difficile de la définir, elle a cependant des traits que nous reconnaissons toujours au tressaillement de nos coeurs.

La patrie, vous la voyez dans le pan du ciel qui depuis votre enfance déploie sur vos têtes son paysage d'étoiles familières, et, fussiez-vous dans l'hémisphère austral en contemplation devant la "Croix du Sud" prestigieuse, étincelante, étendant ses deux bras de feu sur l'horizon, vous diriez: "C'est beau! mais ce n'est pas mon ciel à moi, le ciel de ma patrie!" La patrie, vous la vénérez dans cette terre que vos aïeux ont foulée avant vous, dans ces champs qu'ils ont fécondés de leurs sueurs ou arrosés de leur sang au jour des batailles.

La patrie, vous la saluez dans ces clochers qu'ils ont jetés dans les airs, dans ces cathédrales où ils priaient à genoux sur les dalles en se frappant la poitrine, pendant que leur âme s'envolait dans les arceaux et les voûtes, où il semble parfois qu'elle flotte encore avec leurs encens et leurs prières. La patrie c'est encore et surtout l'écrin des souvenirs qu'ils vous ont laissés, des joies et des tristesses qui les ont unis, des vertus et des exploits dont ils vous ont donné l'exemple des victoires qu'ils ont remportées et des bienfaits qu'ils ont reçus du ciel. Composée de ces traits glorieux, la physionomie de la patrie s'enlève en grand relief sur le fond de vos âmes, et sa personnalité se meut en pleine lumière. Elle a son histoire. Elle a son âme. Elle est mère, elle est reine. Mère, elle étend sur ses enfants, les ailes de son amour, et reine, le manteau étoilé de sa gloire. Comment ses fils ne l'aimeraient-ils pas? Comment ne seraient-ils pas fiers de son nom?

—oOo—

Une fortune dans un livre

Un étudiant, habitué de la Bibliothèque vaticane, à Rome, avait demandé à consulter un ouvrage d'Emilie Fabrier de Revisa, mort depuis longtemps. En feuilletant le livre, il découvrit un papier sur lequel on pouvait lire: "Celui qui trouvera ce billet le portera chez mon notaire et le priera de se reporter à son registre LI., No 162". Suivaient l'adresse du notaire et la date: Rome, 5 février 1784.

Amusé, le jeune homme s'y rendit: on lui remit immédiatement un chèque de 8 millions de lires.

"Le livre que vous feuilletiez, lui fut-il expliqué, eut, à son apparition, une critique telle que son auteur, découragé, décida de ne plus écrire une seule ligne pendant quelques mois. Se croyant persécuté, il décida de placer un billet dans le volume pour voir si l'attaque de la critique inciterait le public à lire son oeuvre."

C'est seulement en 1927 que l'ouvrage fut demandé! . . .

Des pensées de Pascal

Les stoïques disent: Rentrez au dedans de vous-mêmes; c'est là que vous trouverez votre repos: et ce n'est pas vrai. Les autres disent: Sortez dehors; et cherchez le bonheur en vous divertissant: et cela n'est pas vrai. Les maladies viennent: le bonheur n'est ni dans nous, ni hors de nous; il est en Dieu et Dieu en nous.

Ne dites pas. . .

1. Jette cela dans le **lévier.**
2. Pour aller à Fargo, il a dû traverser les **lignes.**
3. Je suis le premier de **ma grade.**
4. Paul a de la **luck** en classe.
5. J'ai **manqué** de tomber.
6. Il est allé à la **meeting.**
7. Je l'ai vu ce **midi.**
8. Il est en **moses.**
9. Mets ton **muffler.**
10. Jeanne a les **mumps.**
11. Pierre est fâché **après** Louis.
12. Viens glisser sur le **patinoire.**

DITES . . .

1. Jette cela dans **l'évier.**
2. Pour aller à Fargo, il a dû traverser les **frontières.**
3. Je suis le premier de **mon grade.**
4. Paul a de la **chance, de la veine** en classe.
5. J'ai **failli** tomber.
6. Il est allé à **l'assemblée.**
7. Je l'ai vu **à midi.**
8. Il est **furieux.**
9. Mets ton **foulard.**
10. Jeanne a les **oreillons.**
11. Pierre est fâché **contre** Louis.
12. Viens glisser sur **LA patinoire.**

Le charmeur d'oiseaux

C'était un vieillard à l'air doux et bon; son regard était calme et son sourire reposait.

Tout autour de lui voletaient de petits oiseaux qui battaient des ailes et disaient leur joie par leurs petits cris répétés.

Ils allaient, venaient, se posaient sur la tête du vieillard, puis sur ses épaules; puis sautaient à terre pour prendre le pain qu'il émiettait; puis remontaient et s'enhardissaient, quelques-uns, jusqu'à le dérober dans sa main.

Et on voyait que le bon vieux était heureux; heureux d'être aimé, plus heureux peut-être de faire du bien.

Une enfant était là, émerveillée de cette familiarité des oiseaux.

—Mais qu'est-ce donc qu'il leur donne pour les attirer? demanda-t-elle à sa mère?

—Du pain tout simplement.

—Du pain? mais je vais, moi, leur donner des gâteaux, comme ils vont venir!

Et s'avançant tout près du charmeur, l'enfant se met à émietter son gâteau, et faisant signe de la main, elle appelle: "Petits! Petits!"

Et les oiseaux effrayés, de fuir à tire d'ailes.

La pauvre enfant, désappointée, les suivait de l'oeil en murmurant: "Je leur donnais du gâteau, cependant."

—Ma fille, lui dit doucement le vieux charmeur, pour attirer à soi les oiseaux et les coeurs, il ne suffit pas de leur donner de bonnes choses, il faut le leur donner de manière à leur plaire.

Elle est pour nous cette leçon, au début d'une nouvelle année de travail: entrée des classes pour nos écoliers et écolières; retour à la tâche pour tous, après de bonnes vacances.

Ce n'est pas par simple distraction, ni même pour nous procurer cette douce joie, si légitime pourtant, de se voir attendu et aimé que nous publions nos petites feuilles. . . Nous avons une mission à remplir—et pour cette mission, oh! que nous voudrions être charmeur!—attirer les âmes, attirer les coeurs, et puis, mon Dieu, les porter à vous.

Le petit Max, en jouant étourdiment, a fait un accroc à son vêtement neuf. Il fond en larmes.

—Quel malheur! Comme je vais être grondé en rentrant à la maison! On va me punir.

Le petit Jean, étonné.—Comment! Tu vas être puni? . . . Tu n'as donc pas de grand'maman? . . .

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Lafontaine

Nous sommes tous heureux de voir qu'un autre vendredi est enfin arrivé. Nous avons hâte d'attendre la cloche de deux heures et trente qui annonce le commencement d'une autre heure intéressante de l'Avant-Garde.

Nous commençons par la prière qui est suivie par un chant. Les minutes sont lues et Mlle Ida Cormier propose qu'elles soient adoptées.

Le compte rendu des bons points fut pris et Mlle Anna Gauthier possédant la majorité de points gagne la médaille.

Un nombre de nos membres font des propositions qui nous intéressent beaucoup.

Nous entendons maintenant une causerie sur "Le serpent d'airain" donnée par Lucien Maisonneuve, Benoit Collin et Benoit Nadeau.

Quelques uns de nos membres lisent une composition, sur "Samson". Six de nos filles nous donnent une causerie sur "Le Saint homme Job". Cette histoire nous montre de jamais nous décourager et que nous serons toujours récompensés par Dieu.

Nous entendons ensuite des compositions sur "Le jour de l'an" qui nous rappelle nos devoirs ce jour-là et les résolutions que nous devons prendre pour la nouvelle année.

Nous avons eu aussi une courte revue de la vie de Saint Antoine de Padou pendant son enfance.

M. le Curé à ce moment vient nous rendre une courte visite et nous souhaite une bonne et heureuse année. Il nous encourage de bien travailler pour que notre cercle accomplisse beaucoup de choses pendant la nouvelle année.

M. le Curé préside la prière et notre assemblée se termina par l'hymne national.

Françoise Boulet, secrétaire.

* * *

Cercle Taché

Notre réunion, aujourd'hui, est des plus intéressantes, au dire des membres présents. Après la prière d'usage, noblement nous saluons le drapeau du Carillon Sacré-Coeur; ceci est suivi d'un chant: "Nous voulons Dieu", Marcel Garant fait ses débuts comme soliste et réussit fort bien.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées par Mlle Yvonne Tanguay et M. Marcel Garant. Les propositions abondent, en voici quelques unes:

1o—Proposé par Mlle Victoria Gagné et secondé par Mlle Rita Collin qu'un vote de remerciement soit envoyé à notre cher Monsieur le Curé pour avoir fait bien des démarches pour nous procurer la photographie de notre patron Mgr Taché. Adopté.

3o—Proposé par Mlle Cécile Houde et secondé par Mlle Yvette Pariseau qu'une lettre de remerciement soit envoyée au Cercle Langevin de notre Avant-Garde pour leur joli présent: un livre de cueillettes!

M. Louis Collin est maintenant invité à donner le compte-rendu du comité de Vigilance. Ceci fait on procède au programme du jour. Il commence par un chant à notre bonne Mère du ciel: "Je vous salue, Marie!" M. Arthur Tibault est appelé à présenter sa causerie historique, conscient de son importance celui-ci s'avance d'un air digne et grave. . . Il a raison, sa causerie sur les martyrs Canadiens a été sérieusement préparée, il possède sa matière et ainsi captive notre attention et la soutient jusqu'à la fin! Au moyen d'un questionnaire il revoit les grandes lignes de sa leçon. Félicitations à M. le professeur!

Du sérieux on passe au "récréatif-instructif". Mlle Simonne Albert donne un commentaire sur une des fables du bon Lafontaine: "La cigale et la fourmi". Mlles Germaines Mailhot, Aline Fillion et Yvette Pariseau nous égayent en chantant cette même fable, au dernier couplet tous nous chantons en choeur! Mlle Alice Forcier nous fait bien rire avec sa cueillette, elle a choisi: La prière d'un chômeur au bon saint Antoine. . . Celle de Mlle Cécile Brulé fut plus sérieuse: Si nous voulons du français.

M. Marcel Garant explique longuement la signification des couleurs du drapeau de Carillon. Après quoi M. Guy Parent nous intéresse avec sa déclamation intitulée Mon drapeau! Afin de permettre à tous de prendre part active on chante à l'unisson: "Baise ton fier Drapeau, jeunesse Canadienne"!

Le dernier numéro au programme est une lecture. Devinez-vous le titre du livre? Le petit Jacques Bernard. La cloche sonne trop tôt, il nous faut laisser le petit Jacques et clore notre assemblée. Espérons que toutes nos assemblées soient toujours aussi intéressante que celles d'aujourd'hui. L'hymne national est entonné.

Cécile Houde, secrétaire.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

La première réunion au Cercle St-Jean-Baptiste pour 1934 est tenue le 12 janvier par les membres du dit Cercle.

Cette assemblée a lieu sous la présidence de la Révérende Soeur Supérieure du Sacré-Coeur. Sont présents à cette réunion, la Directrice du Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur; Mlle Marie-Jeanne Viens déléguée du Cercle Sacré-Coeur, M. René Brémont du Cercle Guy de Fontgalland et tous les membres du Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Comme toujours la prière est en tête du programme. Un chant de "Bonne Année" est exécuté d'une commune voix par les élèves de la première classe.

Nous sommes très intéressés par la lecture des dernières minutes, lesquelles sont ensuite adoptées par Mlles Florence Gamache et Bibiane Rentiers.

Mlle la Secrétaire donne lecture de la correspondance envoyée et reçue, rien n'est plus captivant. Il fait plaisir aux membres de constater que les Demoiselles de l'Est qui ont demandé des filleules albertaines sont fidèles à leur engagement de correspondre. Avec bonheur nous recevons les marraines envoyées par ces gentilles marraines. Deux lettres de ces chères élèves de Montréal sont lues; l'une est adressée à notre Directrice, la deuxième est écrite par Mlle Pierrette Fortin à Mlle Blanche Aubin.

Nos âmes sont toutes disposées à entonner avec élan notre dernier beau chant d'Avant-Garde. L'analyse littéraire qui en est ensuite faite démontre que nous ne nous payons pas de mots mais que nous entendons vivre notre belle devise 'JUSQU'AU BOUT'.

La belle cueillette "La blanche Hostie" lue par Mlle Florence Gamache raconte toutes les différentes transformations subies par le grain de blé avant d'être la belle Hostie tenue par le prêtre à la messe.

Et que puis-je dire de la déclamation de Mlle Fernande Boris? "Fierté de la langue française" n'est-ce pas un sujet approprié à une heure d'Avant-Garde.

Afin de nous distraire un peu du sérieux de la réunion Mlle Yvette Martineau vient nous lire une cueillette très drôle ainsi énoncée: "La manière de coudre un bouton".

Avec intérêt nous suivons ensuite Mlle Yvette Viens dans sa leçon historique sur "La Vérendrye". Notre jeune professeur captive ses élèves et travaille à leur inculquer l'idée que nous sommes bien chez-nous dans l'Ouest et que nous ne devons pas craindre d'y parler notre beau Français.

* * *

Dans son discours Soeur Supérieure se dit heureuse d'avoir passé cette heure avec nous. Ses félicitations et ses encouragements vont à chacun de ceux qui ont pris part à cette heure nationale. Les autres invités traduisent leurs sentiments en termes différents.

A notre grand regret il est temps de clore l'assemblée. Mlle Yvette Viens et M. Edgar Hamel demandent l'ajournement.

Invités et membres n'ont qu'une voix pour entonner "O Canada".

LAFOND

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Laflèche

L'Avant-Garde Laflèche tient à remercier très sincèrement le Cercle Bellarmin de l'A.C.J.C. pour ses voeux à l'occasion de la nouvelle année.

Nous envoyons nous aussi nos voeux de bonheur et de prospérité pour 1934.

Nous avons proposé de faire quelque chose pour notre Avant-Garde durant ce trimestre.

Aujourd'hui nous avons appris l'histoire des Acadiens. Nous avons aussi appris l'histoire de Mère Dépin et Mère Ste Madeleine.

Dans ce travail nous avons vu le travail qu'elles firent à cette époque.

Marie-Anna Gagné, secrétaire-générale.

Riez à ca

—Grand'mère, je suis monté sur un châtaignier, jusqu'au haut.

—Petit malheureux! . . . et ton pantalon?

—Mon pantalon aussi, grand'mère!

Simonne et Lucette discutent sur les talents de leurs mères respectives.

—Maman sait faire ceci.

—La mienne sait faire cela.

La discussion tourne à l'aigre.

—Il y a une chose que maman sait faire et que la tienne ne fait pas?

—Et laquelle?

—Elle peut s'enlever toutes les dents d'un seul coup, na! . . .

—A quoi penses-tu?

—A rien, ma chérie. . .

—Oh! je croyais que tu pensais à moi!

—Mais oui, ma chérie. . .

Charles veut un tambour.

—Tu m'empêcherais de travailler, lui dit son père.

—Non, je te promets de n'en jouer que quand tu dormiras.

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

49. La révolution française a-t-elle exercé beaucoup d'influence sur les Canadiens français?

Jamais cependant le peuple ne fut tenté de profiter de l'occasion pour se révolter contre l'Angleterre. Les Canadiens étaient trop attachés à leur religion pour ne pas désavouer sans réserve l'impiété et les excès des révolutionnaires. D'ailleurs, dès le début, le clergé employa toute son influence à calmer les esprits et à prêcher la fidélité à l'Angleterre. On a même reproché à certains prêtres, et à l'abbé Plessis en particulier, d'avoir été trop loin dans la voie du loyalisme intégral.

Quoi qu'il en soit, personne ne peut douter aujourd'hui qu'il n'y eut jamais à cette époque le moindre danger de soulèvement.

51. Appréciez rapidement les travaux des trois premiers parlements à la Chambre d'Assemblée de Québec.

"Au début du régime parlementaire, nos pères étaient un peu craintifs; ils avaient le souci d'éviter les faux pas. La manie de légiférer à outrance ne s'était pas encore emparée des esprits."

De 1792 à 1804—en tout 12 à 13 sessions—il n'y eut que 115 lois de votées—en moyenne huit ou neuf par session.

Toutes les lois votées à cette époque peuvent se réduire à cinq chefs principaux:

a) **Judicature**—En 1794, la Chambre divisa le Canada en trois grands districts judiciaires: Québec, Montréal et Trois-Rivières; et un district inférieur: la région de Gaspé. Les règlements tracés à cette époque devaient être 'assez bonne facture, puisqu'ils ont été en vigueur pendant cinquante ans.

b) Afin de faire face aux dépenses d'administration, la Chambre établit **un impôt douanier.** Les Anglais auraient préféré un impôt foncier; mais une seconde fois les Canadiens bénéficièrent du poids de la majorité.

Le bureau de douanes fut installé à Québec et il fut statué que le Haut-Canada recevrait pour sa part un huitième des revenus. Plus tard, le Haut Canada aura son propre bureau de douanes à Coteau du Lac.

c) **La milice.**—Tout homme résidant dans les limites du Bas-Canada et âgé de 18 à 60 ans fut déclaré milicien.

Un article spécial déclarait qu'en cas de danger imminent de guerre, d'invasion ou d'insurrection, on lèverait la milice pour la diriger sur les endroits exposés; mais personne ne devait servir plus que six mois consécutifs, ni **sortir de la Province,** excepté pour défendre d'une attaque la province voisine, c-à-d. le Haut-Canada.

Etaient dispensés du service militaire: le clergé, les députés, les conseillers législatifs, les fonctionnaires, les maîtres d'école, les étudiants, les médecins, etc.

d) **La voirie.**—En 1796 fut adopté par la Chambre un acte "pour faire réparer et changer les chemins et les ponts dans la province."

C'était une mesure d'intérêt public; mais elle heurtait la routine et le préjugé. Cette loi eut le malheur d'exciter les appréhensions des "habitants" qui craignaient de voir revenir à la mode les corvées, qui avaient rendu Haldimand si célèbre. Plus tard, le peuple mieux informé se laissa convaincre et avec quelques amendements, la loi des chemins publics finit par s'établir à peu près telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous.

e) **L'éducation**—Cette question a besoin d'une préface.

51. Faites un bref exposé de l'état de l'instruction publique au Canada sous le régime français.

Il est devenu de bon ton dans certains quartiers de dénigrer de toute manière le régime français: The old regime, dirait Parkman; mais c'est surtout sur le chapitre de l'éducation, que la calomnie s'est portée aux derniers excès. On n'a pas craint d'affirmer que les Canadiens, ce "priest ridden people" voulaient absolument rester ignorants et que les prêtres ne demandaient pas mieux que de maintenir le peuple dans l'ignorance, afin de le conduire comme un vil troupeau.

Thèse—Or, la vérité, c'est que non seulement l'instruction publique n'a pas été négligée sous le régime français; mais que les rois de France, les gouverneurs, le clergé et le peuple canadiens ont fait preuve d'un zèle incomparable pour répandre l'éducation dans la colonie.

a) **Premiers établissements.**—Québec ne compte pas encore dix enfants blancs que Champlain rêve déjà de doter sa ville d'un collège. Son successeur, M. de Montmagny, partage la même ambition. En 1639, le collège des Jésuites et le couvent des Ursulines sont déjà en état de donner aux enfants des deux sexes non seulement l'éducation primaire, mais même l'éducation secondaire. La même chose se répète à Montréal, à Trois-Rivières, etc.

b) **Les seigneuries.**—Non seulement des particuliers, comme le marquis de Gamache et Madame de la Pelterie, donnent généreusement leur argent pour assurer le succès de ces fondations; mais le roi, les gouverneurs, le président de la Cie des Cent-Associés concèdent à ces institutions ou à d'autres semblables de si grandes étendues de terrain, sous la forme de seigneuries, que nos vainqueurs, en 1760, en sont tellement scandalisés, qu'ils se croient obligés, **pour rétablir l'ordre,** de séquester ces biens religieux, donnés avec tant de prodigalité.

c) **Vocations précoces.**—Ce désir d'éducation est si général et si profond, que l'on voit surgir du sol canadien à peine défriché des communautés d'hommes et de femmes: les Soeurs de la Congrégation et les Frères Charron, qui se consacrent à l'éducation des enfants.

Il n'y a pas une autre colonie en Amérique, **par une seule,** qui ait été le théâtre d'une telle floraison d'instituteurs et d'institutrices volontaires. Non fecit taliter omni nationi.

d) Enfin, Mgr Amédée Gosselin, dans son livre: "L'instruction au Canada sous le régime français" a prouvé au delà de toute discussion, qu'à peu de chose près, l'instruction était aussi répandue ici, qu'en France à la même époque. Ce niveau nous surprit. Serait-il raisonnable d'exiger plus d'un pays nouveau à peine ouvert à la colonisation?

652. A quelle époque l'instruction publique cessa-t-elle de progresser au Canada?

Ce fut à l'époque de la guerre de sept ans—de 1753 à 1760. Lorsque tous les hommes valides furent appelés sous le drapeau, nos écoles, surtout à **la campagne,** se trouvèrent complètement désorganisées. Pourquoi?

a) Parce que tous les enfants d'école capables de manier un outil furent obligés de rester chez eux, afin d'empêcher les terres de rester en friche.

b) Parce que la famine venant bientôt s'ajouter aux horreurs de la guerre, ces pauvres enfants n'avaient plus ni de quoi manger, ni de quoi se vêtir.

c) Parce que, dans les derniers temps, sur les deux rives du fleuve, entre Montmagny et Lotbinière, il ne restait ni une ferme, ni une école debout; toutes ces campagnes ayant été systématiquement saccagées par les troupes de Wolfe.

d) Parce qu'après sa chute, la ville de Québec n'était plus qu'un monceau de ruines.

Dans de telles circonstances nos nouveaux maîtres avaient-ils bien droit de s'étonner de voir notre système scolaire dans un si triste état?

Et qu'ont-ils fait, après la conquête, pour remédier au mal?

Ils ont proscrit les religieux, qui étaient nos meilleurs instituteurs; ils ont séquestré leurs biens au bénéfice des ministres et des instituteurs protestants. Jamais un seul sou des biens des religieux ne fut employé à l'éducation des Canadiens français. Plus tard, ils s'emparent du collège des Jésuites de Québec et du couvent des Ursulines de Trois-Rivières pour les transformer en casernes ou en dépôt de provisions.

Privés d'instituteurs et de ressources, nos écoles étaient dépourvues des livres les plus essentiels, même de syllabaires. Il fut un temps, après la conquête, où pour apprendre le français, nos petits écoliers étaient obligés de copier leurs manuels à la main, car il était défendu de faire venir des livres de France et nos ateliers d'imprimerie n'étaient pas outillés pour entreprendre de gros travaux. Les choses languirent ainsi pendant toute une génération; de 1760 à 1789.

Qu'on ne dise pas que c'était aux Canadiens eux-mêmes à prendre l'initiative, quand ils étaient presque tous complètement ruinés et qu'ils n'avaient pas même voix consultative dans l'administration du pays. D'ailleurs, l'évêque de Québec réclama plusieurs fois, mais en vain, la restitution à l'Eglise catholique des biens des religieux. Quel est donc le secret d'une aussi déplorable incurie?

53. Quel fut le premier assaut livré à nos écoles catholiques et françaises?

Il se produisit en 1789.

Lord Dorchester était revenu au Canada, en 1786, en qualité de gouverneur et de commissaire enquêteur. Dans son rapport sur l'état de l'instruction publique, il ne put que constater que notre système laissait beaucoup à désirer.

La réponse de Londres fut le projet de loi de 1789, qui suggérait l'établissement, d'une école primaire par paroisse; d'une école modèle par comté; d'un collège à Montréal et d'une Université à Québec. Afin d'assurer la gratuité de l'enseignement, on proposait d'affecter à l'entretien de ces écoles les biens des Jésuites, un certain pourcentage des terres de la couronne, etc.

A première vue, c'était une aubaine. Aussi plusieurs des moins clairvoyants, l'évêque coadjuteur, Bailly de Messein, en tête, saluèrent-ils ce projet comme une véritable bénédiction. Heureusement que Mgr Hubert veillait. Dès 1787, il avait demandé que le collège des Jésuites ainsi que leurs autres biens fussent restitués au peuple canadien, sous l'autorité de l'évêque de Québec.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 24 JANVIER 1934 — PAGE 3

La C. C. F.

Que faut-il en penser?

Parler de la C.C.F., c'est s'entretenir du parti fondé dans notre province sous le nom de la "Cooperative Commonwealth Federation."

Une ardeur conquérante s'emploie au service de son programme complet de rénovation, de **révolution** sociale: les **bases mêmes de la société** sont mises en question, économiques, politiques, juridiques voire philosophiques, lisons-nous dans un tract publié par l'Ecole sociale populaire.

Que faut-il penser de ce socialisme "canadian type", comme se plait à le répéter son fondateur, M. Woodsworth? Est-ce du vrai socialisme? Est-ce celui dont Pie XI a dit que "personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste". (Quadragesimo anno).

Les caractéristiques du vrai socialisme peuvent se résumer à trois: 1. suppression de la propriété privée par la socialisation excessive; 2. Lutte systématique entre les classes; 3. Conception matérialiste de la société.

Que pensent les partisans C.C.F. de la propriété privée? Voici une citation de M. Caldwell, prise dans le Regina Leader, 23 décembre 1932: "Il nous faut agir d'après un plan qui rejette toute idée de propriété. Les profits et la propriété doivent disparaître." Et M. Woodsworth, en pleine Chambre des Communes, disait: "Je conviens que cette politique ne se pratiquera pas. . . sans que les théories présentes sur la propriété chancellent." (M. Woodsworth, Débats de la Chambre, vol. XLIX, p. 1802.)

A la convention de Régina, au mois de juillet 1933, les délégués du nouveau parti ont adopté un programme où l'on demande la socialisation de tout le système financier: banque, échange, crédit et assurance; l'étatisation des services de santé, des hôpitaux et des soins médicaux; la socialisation par les autorités fédérales, provinciales ou municipales des services de transport, de communication, de l'énergie électrique et de **toutes les autres** industries et services essentiels à l'organisation sociale, c'est-à-dire les mines, la pulpe et le papier, la distribution du lait, du pain, du charbon et de la gazoline. Et M. Woodsworth (Discours, p. 2) déclarait: "Tous les moyens collectifs de production et de distribution, **la terre y comprise**, sont possédés collectivement."

De plus, selon l'article 11 du programme de la C.C.F., le nouveau parti établira "une nouvelle politique fiscale dans le but non seulement d'augmenter les fonds publics mais aussi de diminuer les criantes inégalités du revenu."

Les Co-ops veulent donc la suppression de la propriété privée pour lui substituer la **socialisation outrancière** et trop **étendue** avec ses **conséquences** inévitables qu'indique Léon XIII, dans son encyclique Rerum Novarum: 1. Une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens. 2. La porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à tous les désordres. 3. Le talent et l'habileté privés de leurs stimulants (intérêt et souci de protéger ses enfants).

Nous engageons nos lecteurs à conserver ces brèves notes que nous avons trouvées dans un intéressant petit tract de l'Ecole sociale populaire de Montréal.

La semaine prochaine, nous verrons ce qu'il faut penser des principes des Co-ops en regard de la lutte des classes.

Maurice Lavallée.

Nos souhaits au "Devoir"

Nous ne saurions passer sous silence le 25e anniversaire que vient de célébrer le "Devoir". Ce journal, surtout par la plume si sympathique de M. Omer Héroux, s'intéresse trop à la survivance nationale et religieuse de ses compatriotes de l'Ouest pour que le benjamin des journaux français des provinces des Prairies ne se fasse pas un devoir de lui offrir ses souhaits les meilleurs de succès dans la défense des nobles causes pour lesquelles il combat si énergiquement.

Le "Devoir" espère compter 25,000 lecteurs de plus à son prochain anniversaire. Nous lui souhaitons de doubler ce chiffre; car, le "Devoir", journal des gens qui pensent, devrait pénétrer dans le plus grand nombre possible de foyers pour y semer ses idées génératrices d'ordre, marquées au coin de la plus pure fierté nationale, toujours revêtues d'un cachet de précision qui plaît et qui incite à la réflexion.

Maurice Lavallée.

Dieu a voulu que l'ambition des grands de la terre fût leur supplice.—Bossuet.

L'ambition de dominer sur les esprits est la plus forte de toutes les passions.—Napoléon.

La véritable science n'est pas ce qui porte le plus à la vanité ou à l'orgueil.

En passant

Lutter jusqu'à l'héroïsme pour rester fidèles à leurs traditions et ne pas perdre leur entité: voilà ce que nous enseigne l'histoire de nos pères de 1760.

* * *

Etre NOUS-MEMES; ne pas rougir de nos origines; développer nos aptitudes naturelles et spirituelles; songer à notre mission nationale;—foin que tout cela, s'écrient bêtement nos snobs et snobinettes.

* * *

Nous aimons mieux, oh! oui, de beaucoup, être les valets de ceux que nous copions béatement, comme des maîtres, dans ce qu'ils ont de plus déchu!

* * *

Nous aimons à jouer aux vaincus, aux tarés, par snobisme, par servilité, par arrivisme, et encore quel arrivisme!

* * *

Le français des Canadiens français n'est pas un patois, affirme, avec des preuves écransantes, M. Ernest Martin, professeur agrégé de France, dans une série d'articles publiés dans le "Canada Français". Dommage que ces articles ne soient pas lus par ceux-là qui se targuent de proclamer "urbi et orbe" que le Canadien français parle le patois.

* * *

Un mal à guérir: La tolérance d'un seul empiètement, sinon tous nos droits y passeront.

* * *

Les parlements s'ouvriront bientôt. Et pendant deux ou trois mois et même plus, on parlera, on ne fera que parler. . . souvent pour ne rien dire, il est vrai!

* * *

Il y en a qui honorent les titres; il en est d'autres que les titres honorent.

* * *

Unis, nous obtiendrons ce que nous voulons; désunis, nous sommes obligés de quémander ce à quoi nous avons droit.

* * *

Une race n'a le droit de se glorifier de son histoire que lorsqu'elle reste aussi grande qu'elle—Le Messager.

LE PASSANT.

La signification du statut de Westminster

Un journal de Québec prétend que le statut de Westminster ne met pas les dominions sur un pied d'égalité avec l'Angleterre, et il allègue, pour démontrer la justesse de son point de vue. trois faits récents: la régression de Terre-Neuve à l'état de colonie, l'intrusion de la haute banque anglaise dans les affaires bancaires du Canada. puis le blocus économique et politique de l'irlande.

Sans discuter ici les circonstances qui ont donné naissance à ces trois événements, sans faire la part de ce que les dominions concernés ont accepté volontairement et de ce qu'ils ont subi de force, nous pouvons bien nous demander si le confrère a raison de tirer comme triomphalement de ces faits une conclusion défavorable à l'évolution vers l'indépendance.

Grâce à un concours de circonstances spéciales, grâce à la souplesse du génie politique anglais et à l'habileté de certains hommes politiques des dominions, les Dominions britanniques évoluent vers l'indépendance selon un rythme régulier qui fait l'étonnement et l'admiration des autres peuples.

Au Canada, l'indépendance ne s'impose pas immédiatement: mais on aurait tort d'interpréter restrictivement les derniers événements qui sont, tel le statut de Westminster, comme les jalons de notre évolution vers la plénitude de la souveraineté, condition souhaitable et normale des pays.

C'est sans heurt ni secousse violente que les Dominions passent de l'état de sujétion à celui de souveraineté. Ces pays évoluent avec une lenteur salutaire qui ne doit pas se transformer en recul.

La marche des Dominions vers le terme de leur évolution est faite de précédents et d'interprétations faites dans le sens de l'indépendance. Nous aurions tort de chercher à faire prévaloir la version impérialiste contre les interprétations nationalistes.

—E. L.

(L'Action Catholique).

Banque Centrale

Nous en entendrons parler longuement, à la prochaine session fédérale. M. Bennett y tient; et la plupart de ses députés le suivront, de même que tout un groupe libéral, travailliste, progressiste, qui veut une banque centrale et prendra celle de M. Bennett, s'il ne peut avoir celle de M. Massey ou celle de M. Woodsworth. Un hebdomadaire financier de Toronto, le Post, veut que les chefs de cette nouvelle banque soient des Canadiens. Que les conseillers ou les techniciens de la banque viennent de l'extérieur, occasionnellement, soit. Mais que le gouverneur et les administrateurs de la banque nouvelle soient "des hommes qui connaissent le Canada pour y avoir vécu et travaillé", dit le Post. Cela paraît être le bon sens même. Mais, depuis que Londres se mêle de plus en plus de nos affaires économiques et financières, on peut redouter qu'on importe de Londres pour le mettre à la tête de la Banque Centrale tel financier lié à la Banque d'Angleterre et qui, par accident, ainsi que le disait feu M. Tarte, naquit jadis au Canada. —G. P. (Le Devoir).

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE DIXIEME

DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS — 1856-1861

(Suite)

Mission du Fort Jasper, 1856

Peu de temps après la profession de son novice, le P. Rémas, qui, sur sa propre demande à Mgr Taché au moment de sa visite au Lac la Biche, n'était plus que l'assistant ou le vicaire du P. Lacombe, fut envoyé par lui faire la mission d'automne au Fort Jasper. Durant la quinzaine environ qu'elle dura, le missionnaire fit treize baptêmes le 11 octobre, et deux mariages le 19; il note, en outre, sept baptêmes "en octobre, parmi la nation Shoushab" (Shouswab). Le 13 novembre, il était de retour au Lac Ste-Anne.

Le missionnaire dut insister maintes fois et beaucoup, au cours de cette mission, pour décider les chrétiens des Montagnes à venir se fixer près du Lac Ste-Anne, car le P. Lacombe nous dit, dans sa Notice, que c'est à la suite de cette mission qu'ils le firent. Toutefois, le succès ne fut pas immédiat: le P. Rémas, en effet, s'exprime ainsi, dans une lettre du 1er décembre 1861: "Les Métis Iroquois des Montagnes Rocheuses sont enfin venus se fixer au Lac Ste-Anne", et il ajoute qu'il en a préparé une douzaine à la première communion. (Archives de l'archev. de St-Boniface.)

Voyage à la Rivière-Rouge 1857

Le courrier d'hiver avait apporté au Lac Ste-Anne—comme aussi au Lac la Biche—une nouvelle qui y fit sensation: le R. P. Bermond, procureur des missions, résidant à Saint-Boniface, avait fait un règlement spécial pour ces deux missions. Il avait écrit "au Bourgeois d'York et à celui d'Edmonton de refuser aux missionnaires tout ce qu'ils demanderaient une fois qu'ils auraient pris pour la somme de L. cinq" (Notice du P. Tissot sur le Lac la Biche). "Ce règlement, observe le P. Leduc en le rappelant (dans Missions des Oblats, t. 14, p. 422), était malheureusement inadmissible dans l'état précaire où se trouvaient ces missions". Il fut donc décidé, et au Lac Sainte-Anne et au Lac la Biche, que quelqu'un se rendrait à la Rivière-Rouge pour faire rapporter le fâcheux règlement. Pour le Lac la Biche, ce fut le P. Tissot, et, pour le Lac Sainte-Anne, le P. Lacombe.

La Notice sur la Mission du Lac Ste-Anne est très discrète dans le récit qu'elle fait de ce voyage. "Au printemps 1857, dit-elle, le P. Lacombe, qui était devenu supérieur de la Mission, alla à la Rivière-Rouge. Après avoir arrangé ses petites affaires à l'évêché, pour les besoins de sa mission, et engagé Michel Normand et sa femme, ils revinrent ensemble au Lac Ste-Anne, auprès du P. Rémas, qui attendait leur retour avec grande impatience."

. . . Avec grande impatience. Cela se comprend quand on songe que le voyage du P. Lacombe avait pris seulement la bagatelle de cinq mois! Parti aux premiers jours de mai, il revenait aux premiers jours d'octobre.

. . . Avec grande impatience. Car il lui tardait naturellement de connaître des nouvelles dont dépendait peut-être le sort de leur mission. Les missionnaires pourraient-ils y subsister, en effet, si leur procureur maintenait son règlement? Quelle nouvelle apportait donc le P. Lacombe?

Il n'avait point vu Mgr Taché, qui s'était rendu en Europe après la visite des missions, l'année précédente, et y était retenu au delà de toutes les prévisions par l'importance des affaires qu'il avait à traiter à Marseille, à Rome, et, à son retour en Canada, à Montréal. Il n'avait donc point vu Mgr Taché. . . mais il avait vu les renforts qu'à sa demande, Mgr de Mazenod avait envoyés de France aux missions de la Rivière-Rouge: un Père, un Frère scolastique et deux Frères convers, savoir: le P. LeFloc'h, le Fr Clut (futur Mgr Clut), les FF. Salasse et Perréard, arrivés à Saint-Boniface au commencement d'août. Il avait appris aussi que d'autres suivaient, qui devaient être les PP. Frain et Eynard, avec le Fr Kearney. Il avait joui pendant plusieurs jours de la plus belle réunion d'Oblats qui se fût vue jusqu'alors dans le diocèse de St-Boniface, car ils avaient été neuf ensemble: les PP. Bermond, Lestanc, Végreville (venu de l'Ile-à-la-Crosse), Tissot (venu du Lac la Biche), Lacombe et les quatre nouvellement arrivés. Il avait vu le R. P. Bermond, nommé Visiteur extraordinaire des missions de l'Orégon, faire ses adieux à la Rivière-Rouge, le 25 août, après avoir remis son administration entre les mains du R. P. Lestanc. Enfin il apportait la nouvelle que. . . du désastreux règlement il ne serait plus jamais question.

Deux grandes affaires

Avant d'aller plus loin, disons tout de suite un mot des importantes affaires que Mgr Taché traitait en Europe et au Canada, quoique leur réalisation ne doive pas se produire sur l'heure.

Il s'agissait d'abord de la nomination d'un évêque coadjuteur avec future succession, dont la nécessité venait de l'immensité du diocèse. Mgr Taché eut pleinement gain de cause, soit auprès des évêques du Canada, soit auprès de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur et supérieur général des Oblats, soit enfin auprès du Souverain Pontife. L'élu fut le R. P. Grandin, qui était arrivé à la Rivière-Rouge au mois d'août 1854. Il ne devait être sacré que deux ans plus tard, le 30 novembre 1859, avec le titre d'évêque de Satala.

Le second désir de Mgr Taché, désir que partageaient et qu'avaient exprimé à l'unanimité ses missionnaires, était d'obtenir des Soeurs pour toutes les missions. Les motifs en étaient des plus graves. "Outre l'éducation des enfants et le soin des malades, il est mille détails de la vie dans lesquels le prêtre-missionnaire ne peut pas descendre, et dans lesquels pourtant il est bon qu'une main expérimentée et charitable vienne façonner le coeur de ceux qui, arrachés naguère à l'infidélité, ignorent combien est abondant le surcroit promis à qui "cherche d'abord le royaume des Cieux et sa justice". La femme-missionnaire, la Soeur de Charité, peut remplir cette noble tâche, et seconder ainsi puissamment l'action du prêtre. S. Paul n'oublie pas "celles qui ont travaillé avec lui dans l'établissement de l'Evangile". Ce genre de coopération est d'autant plus nécessaire à ceux qui exercent leur saint ministère en pays sauvages et incultes que la belle et pure nature des grands rêveurs de la pseudo-philosophie y a plus besoin d'être embellie et abluée. Les services des Soeurs de la Charité semblaient donc, avec raison, comme indispensables." (Vingt Années, dans Mis. des Oblats, t. 5, p. 175). Avant de les demander, il fallait le consentement de Mgr de Mazenod. Or "notre vénérable fondateur, dit Mgr Taché, après quelques objections prises en son bon coeur et sa haute prudence, consentit volontiers au projet proposé, en laissant au vicaire de nos missions (l'évêque de St-Boniface) le soin de s'entendre avec les Soeurs de Charité sur les mesures à prendre pour en assurer le succès". On sait comment il eut encore gain de cause, à Montréal, et avec quelle générosité les RR. SS. Grises répondirent à son appel. La mission du Lac Ste-Anne étant la plus ancienne dans l'Ouest, il était juste qu'elle fût la première à recevoir ces précieuses auxiliaires: il en sera ainsi, comme nous le dirons bientôt.

Le P. Lacombe, à son retour de la Rivière-Rouge, en octobre 1857, ne pouvait pas encore, il est vrai, donner cette assurance; mais du moins, par le renfort qu'il amenait, dans les personnes de Michel Normand et de sa femme Rose Plante, que nous connaissons déjà, il apportait un grand soulagement aux deux missionnaires pour ce qui regardait le côté matériel de leur vie.

(à suivre)

Catéchisme des Caisses Populaires

Sociétés Coopératives d'Epargne et de Crédit

Administration

(Suite)

Et quels sont leurs pouvoirs?

Ils peuvent, à chaque instant, demander les livres au Gérant pour vérifier toutes les opérations, se rendre compte de l'argent prêté, du portefeuille, des hypothèques. Enfin ils peuvent, s'ils le jugent nécessaire, contrôler chacune des décisions de la Commission de crédit en ce qui regarde les prêts, ou les renouvellements de billets. C'est la commission dont les pouvoirs sont les plus étendus. Les autres commissions lui sont inférieures.

Mais trouverez-vous des hommes qui accepteront ces charges, gratuitement?

Certainement. Nous trouvons bien des marguilliers, des syndics, des commissaires d'écoles et des conseillers, qui ne reçoivent rien pour leurs nombreux services. Pourquoi en serait-il autrement pour la Caisse?

Section V

Du Président et du Gérant

Quels sont les devoirs du président?

Ils consistent à surveiller tous les rouages de la société, à voir à ce que tous les officiers fassent leur devoir et respectent les décisions de l'assemblée générale des sociétaires.

Par qui est nommé le Gérant?

Par le Conseil d'administration, lequel est lui-même élu par tous les sociétaires.

Quelles qualités doit avoir un bon Gérant?

La première qualité c'est l'honnêteté. Ensuite, il doit être un homme d'ordre, dévoué, discret, sobre et assez instruit pour pouvoir tenir les livres, faire la correspondance et les écritures nécessaires. Il peut se faire aider dans son travail par un membre de sa famille ou une autre personne, s'il n'est pas assez instruit, ou s'il n'a pas le temps de faire les écritures lui-même. Lui seul cependant est responsable de tout. Dans bien des cas c'est la femme du gérant qui tient les livres, et certes ils sont alors très bien tenus.

Quelle garantie donne-t-il à la société?

Il donne une police d'assurance ou autre cautionnement, au montant fixé par le conseil d'administration.

Quels sont les devoirs du Gérant?

1. Tenir les livres; 2. Garder l'argent; 3. Faire la correspondance nécessaire; 4. Faire le rapport mensuel des opérations de la Caisse; 5. Recevoir les fonds versés à la Caisse et les demandes d'emprunts; ce sont là ses plus importants devoirs. Il est le représentant officiel de la Caisse. Il est très désirable que le gérant se tienne en contact avec M. le Commandeur Desjardins, car la longue expérience et les profondes connaissances du Fondateur de ces caisses ne manqueront jamais d'être très profitables à ces sociétés et les empêcheront de commettre des bévues ou des fautes regrettables.

Le gérant doit chaque mois préparer un état faisant voir exactement où en sont les affaires de la caisse. Des explications complètes sont données dans la brochure de la comptabilité.

Quels sont ses pouvoirs?

Ils sont très restreints en ce qui regarde les prêts surtout. Il ne prête pas un seul sou de son chef. Il lui faut le consentement des commissaires de crédit.

Et si le sociétaire a besoin d'argent immédiatement?

Pour éviter tout retard dans les cas urgents les commissaires peuvent d'avance, quitte à reviser la liste de temps en temps, mais assez fréquemment, fixer la somme que peut prêter la Caisse à chacun de ses sociétaires suivant sa bonne renommée, son amour du travail, son esprit d'économie, sa solvabilité et ses revenus.

Et si c'est un nouveau sociétaire?

Il devra attendre que la Commission ait étudié son cas.

N'est-ce pas sévère, cela?

C'est nécessaire pour sauvegarder les intérêts de la Caisse.

A qui le Gérant rend-il compte de sa conduite?

Aux trois commissions exécutives, c'est-à-dire, au conseil d'administration, au conseil de surveillance, à la commission de crédit. Il doit le faire aussi souvent qu'elles le demandent et montrer l'emploi de chaque sou passé entre ses mains.

CHAPITRE CINQUIEME

DE LA COMPTABILITE

Quel est celui qui tient les livres dans les Caisses?

C'est le Gérant qui est chargé de ce travail, mais une autre personne peut le faire pour lui.

Est-ce difficile?

C'est une comptabilité des plus simples. Les Caisses devant fonctionner parmi les populations rurales et ouvrières, il faut que cela soit très facile.

Qui peut remplir cette charge?

Toute personne honnête et de bonne volonté. Une femme, une jeune fille intelligente peut très bien tenir les livres pour le Gérant.

Donnez quelques explications sur ce genre de comptabilité.

Quelques détails très sommaires suffiront ici. Dans la tenue des livres des Caisses, il y a: le livre des adhérents, le livre de caisse et les livres des comptes particuliers de chaque sociétaire.

A quoi sert le livre des adhérents?

Simplement à faire signer les sociétaires en inscrivant leur profession et adresse.

Qu'entendez-vous par livre de caisse?

C'est le livre dans lequel doit entrer au fur et à mesure qu'elles se présentent toutes les opérations de la société et celles des sociétaires avec la société.

Comment est-il divisé?

En trois parties principales: 1. Celle des parts sociales; 2. Celle de l'épargne; 3. Celle des prêts. Elles correspondent aux trois livres dans lesquels il faut entrer les opérations quotidiennes.

Expliquez cela.

Après chaque entrée dans le livre de caisse, le Gérant transporte cette entrée dans le livre destiné spécialement à l'opération qu'il vient de faire.

Donnez un exemple.

Je suppose que Pierre vient prendre une part sociale. J'entre cette part dans le livre de caisse, puis dans le carnet de Pierre, ensuite je la transporte dans le livre des parts sociales, au "folio" de Pierre. Je ferai de même pour les autres opérations.

Qui garantit au sociétaire que les entrées sont correctes?

Son carnet. Car chaque sociétaire, le jour de son admission, reçoit un petit carnet qu'il garde. Le Gérant y inscrit toutes les opérations que fait le sociétaire. Ce carnet sert de reçu.

Comment se mettre au courant de cette comptabilité?

D'abord celui qui fonde une Caisse donne toutes les explications nécessaires. De plus, il existe aujourd'hui une petite brochure traitant à fond cette question. C'est très facile de se la procurer.

Que conclure de ce chapitre?

Que dans chaque paroisse, il se trouvera une personne capable de tenir parfaitement les comptes, parce que cette comptabilité est la simplicité même.

CHAPITRE SIXIEME

DES PRETS

Section I

Des formalités à remplir

Qui prête l'argent de la Caisse?

Les commissaires de crédit seulement.

Prêtent-ils à tout le monde?

Oh non! Ils ne prêtent qu'aux sociétaires dont l'honnêteté et la solvabilité sont parfaitement reconnues.

Et qui peut les assurer de l'honnêteté et de la solvabilité de l'emprunteur?

Une petite enquête. . . ah! bien discrète, si discrète que personne ne peut même la soupçonner.

Mais ce n'est pas toujours chose facile.

Très facile au contraire! Tout se fait dans la paroisse, les commissaires de crédit sont choisis parmi les plus anciens de l'endroit, ils connaissent tout le monde.

S'il ne peuvent avoir de renseignements satisfaisants?

C'est très simple. . . Le prêt est refusé.

Si les commissaires ne s'accordent pas pour consentir un prêt?

Les statuts déclarent qu'il faut le consentement unanime des commissaires présents.

S'il n'y en a qu'un de présent?

Il faut qu'il soit au moins la majorité de la commission.

Pour quelles fins peuvent-ils prêter?

Il faut qu'ils soient convaincus que l'argent sera bien employé, et que réellement le prêt est avantageux pour l'emprunteur.

Mais pourvu que la Caisse soit remboursée, qu'importe que le prêt soit avantageux pour le sociétaire?

Il importe beaucoup! . . . La Caisse existe pour le bien des sociétaires, et non les sociétaires pour le bien de la Caisse.

(à suivre)

La Survivance
Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702
ABONNEMENTS:
Canada, un an ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

RADIO

Programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

Jeudi, 25 janvier
6.00 Souvenirs
6.25 Nouvelles
7.00 Concert de fanfare
7.30 Radio Theatre Guild
8.00 Hands Across the Border
8.30 Nouvelles (Toronto)
8.35 Orchestre (Montréal)
8.45 Conférence universitaire
9.00 Foothills Echoes.
10.00 Mélodie et harmonie
10.15 Pianologie (Régina)

Vendredi, 26 janvier
6.00 Guy Watkins Orchestra, (Sask.)
6.25 Nouvelles, (Saskatoon)
7.00 Gypsy Rhapsody
7.15 Gentleman Jim
7.30 Symphonic Strings
8.30 Nouvelles
8.35 Mountain Boys
9.00 Souvenirs (Moose Jaw)
9.30 Melody Strings
10.00 The Bentleys

Samedi, 27 janvier
12.00 (midi) Opéra, New York
6.00 Dance Melodies
6.25 Nouvelles
6.30 Sous les ponts de Paris
7.00 Partie de gouret (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Musique locale
9.00 Moonlight on the Pacific
9.30 The Northern Messenger
10.00 Winnipeg Hotel Orchestra

Dimanche, 28 janvier
12.00 Le trio lyrique (Montréal)
12.15 Discours
12.30 Concert de fanfare
1.00 N.Y. Philharmonic Orchestra
3.00 Vesper Hour
4.00 Discours
6.25 Nouvelles
6.30 Chanteurs de Vancouver
7.00 Opérette, Montréal ou Toronto
8.00 Château Laurier Musicale
8.30 Nouvelles
8.32 Musique instrumentale, chant
9.00 Twilight Echoes from the Fireside

Lundi, 29 janvier
6.00 Under Eastern Skies
6.25 Nouvelles
7.00 Gaiety and Romance
7.30 Dance Moods (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.38 Moonlight on the River
9.00 Call of the North (Edmonton)
9.30 Just a Song
10.15 German Band (Moose Jaw)

Mardi, 30 janvier
6.00 Violons et violoncelles (Edm.)
6.25 Nouvelles
7.00 Seville Fair
7.30 Joyaux de la scène lyrique
8.30 Nouvelles
8.35 Windsor Hotel Orchestra
9.00 Don Pedro and His Gypsies
10.00 Only a Rose
10.15 Rhapsodies in Rhythm

Mercredi, 31 janvier
6.00 The Serenaders
6.25 Nouvelles
7.00 Une heure près de toi (Mtl.)
8.30 Nouvelles
8.30 Orchestre (Régina)
9.00 Varieties (Saskatoon)
9.30 The Nit-Wit Court
10.15 Two Piano Classics

PARIS—Le ministre du Canada, M. Philippe Roy, a remis au gouvernement français un mémoire énonçant les effets que pourrait avoir sur le commerce canadien la réduction générale des contingents d'importation.

MORGES, Suisse.—Mme Helena Paderewski, épouse du célèbre pianiste de réputation mondiale, est morte le 16 janvier après une maladie de deux ans.

OTTAWA.—On apprend que des dispositions sont prises actuellement pour mettre à sa pension, pour cause de santé, M. L. J. Gaboury, sous-ministre des Postes, qui est dans le service public depuis 1900 et qui occupe ses présentes fonctions depuis 1923. M. Gaboury est né à St-Césaire, Rouville, en 1870.

Authentique

Un colonel, affreusement bigle, reçoit trois officiers désignés pour son régiment; ils sont sur un même rang, en position.

—Comment vous nommez-vous? dit-il au premier officier.

—Je me nomme X. . . , mon colonel, répond le deuxième.

—Je ne vous ai rien demandé, dit le colonel au deuxième officier, en le regardant.

—Je n'ai rien dit, mon colonel, répond le troisième.

Un livre dont on ne parlera pas

Parce qu'on le craint

Une lettre de M. Armand Lavergne

Pour être dans l'ordre des choses et attendu, le silence de la grosse presse, même celle médaillée par l'Académie, à l'endroit du dernier et si remarquable ouvrage de notre grand historien national, M. l'abbé Lionel Groulx, n'en est pas moins significatif et terriblement symptomatique du degré d'abjection où nous sommes rendus.

En effet le deuxième volume de l'Enseignement français au Canada (1), consacré aux écoles des minorités, constitue, non par la véhémence du style,—jamais l'historien n'a écrit avec autant de modération, il semble même retenir sa plume et freiner sa parole dans une impassibilité désabusée,—constitue, dis-je, le plus formidable réquisitoire qu'ont été pour nous la confédération et la veulerie égoïste, la lâcheté abjecte des grands hommes de nos deux partis politiques, durant les dernières soixante années.

Il ne faudrait donc pas s'étonner si on tâche d'étouffer ce scandale ou, du moins, de faire en autant que possible le silence autour de cet empêcheur de danser en rond, de ce fâcheux qui se permet de venir interrompre le rot satisfait des convives attablés au banquet des repus.

Il y a trop longtemps que les deux partis, tour à tour, vivent, s'enrichissent de l'exploitation du mensonge, de la fausseté, de la légende de colosses aux pieds d'argile qu'un livre vrai, mettant froidement, mais indiscutablement, aux yeux du public leurs trahisons successives, étalant crûment leurs infamies, ne pouvait produire d'autre effet que celui d'un rocher dans la fétide mare aux batraciens. Je crains bien que l'on ne tente d'immobiliser l'abbé Groulx dans son rôle coutumier,—mais qui, chose curieuse se rapproche étrangement de celui de notre saint patron, —d'être la "vox clamantis in deserto."

Dans ma chambre de malade, quand je sens mon moral s'en aller, mon courage qui s'affaisse et le lâche désespoir s'infiltrer dans mon âme, j'ai pris pour habitude de piger au hasard dans ma bibliothèque. le P. Charlevoix, Garneau, Parkman ou l'abbé Casgrain, et, après avoir communié quelque peu avec l'âme des saints ou des héros, qui furent nos pères, ravi devant leurs oeuvres surhumaines, emporté par leurs exploits comme aucune épopée n'en connait, il est rare que je ne sente mon âme rassérénée et mon coeur redressé, pénétré que je suis de l'immense fierté qui me possède d'appartenir, oh! bien indignement! à une telle lignée! "Non fecit taliter omni nationi."

Quoi! ces hommes qui, pendant près de deux siècles, se battirent et furent vainqueurs un contre quinze, parcoururent et donnèrent au Christ la presque totalité de l'immense continent nord-américain; qui, trahis, ruinés, abandonnés par la mère-patrie, violentèrent encore la victoire et la forcèrent une dernière fois à coucher sous leurs drapeaux pour le suprême baiser d'adieu; puis, devant l'impossible lui dirent non et donnèrent la liberté non seulement à leur pays, mais à l'empire britannique tout entier; ces hommes furent mes ancêtres, à moi, de ma race et de mon pays! Et je ne sentirais rien, aucune flamme d'orgueil ne viendrait embraser tout mon être; je dédaignerais leur héritage et par égoïsme, vil esprit de lucre, je laisserais péricliter leur oeuvre, mourir leur mémoire, leur nom sombrer dans l'oubli! Cela ne se sent pas. "Non fecit taliter omni nationi."

Et pourtant c'est ce qui est arrivé. Ouvrez le livre de l'abbé Groulx, lisez ces pages qui semblent écrites avec ce qui reste quand l'être humain, à bout de souffrances et d'humiliations, n'a plus de larmes et ne présente plus qu'une apparence de douleur exsangue, qui vous saisit et vous étreint le coeur comme devant un Christ mort.

Depuis 1867, c'est à se demander si nous sommes de la même race; nous ne sommes sûrement plus les mêmes hommes.

Chacune des pages du grand historien raconte une défection, narre une trahison des chefs que nous nous sommes donnés, projette sur l'écran l'immense fumisterie qu'a été pour nous la religion du parti. Tour à tour, ou plutôt chacun son tour, reprenant à l'autre la lanterne sourde de la spoliation et de l'infamie, vous les verrez réaliser le plan Durham: "Comblez leurs chefs d'honneurs, faites-les participer aux faveurs du pouvoir, et vous aurez bientôt étouffé les revendications des Canadiens."

Et c'est ce que raconte la longue suite de l'histoire de chacune de nos minorités: acadienne, manitobaine, métisse ou française, des provinces de l'Ouest ou des territoires du nord. Celle du Québec, anglaise et protestante comme les peuples heureux n'a pas d'histoire.

Deux me sont plus spécialement familières: Car à la première remonte le début de mes souvenirs politiques. Dans la seconde il me fut donné de jouer mon modeste rôle. Mais dans celui-là, j'ose le dire, je n'ai pas sacrifié l'honneur aux honneurs: et si une protestation peut servir à empêcher la prescription du droit et de la justice, je puis me rendre le témoignage d'avoir crié cette parole du plus profond de mon être et de toutes les forces de ma radieuse jeunesse.

La première question des écoles dont je me souvienne nous reporte à 1896. J'avais seize ans et j'étais en rhétorique. La jeunesse dans les écoles de ce temps-là était ardemment, passionnément libérale. Dans ma classe, sur vingt-huit que nous étions, nous comptions vingt-sept libéraux. Il n'y avait qu'un seul, pauvre, misérable bleu. Il est devenu depuis l'un des fonctionnaires les plus férocement soumis à l'hon. Alexandre Taschereau.

"Et nunc erudimini."

Pour nous, Laurier, c'était la revanche de 1760: on nous avait ressassés, et nous nous étions ressassés jusqu'au dessus de l'entendement que nous n'aurions rien avec un Anglo-protestant, orangiste comme Tupper. Mais avec un premier ministre canadien-français!

Nous ne connaissions pas encore, du moins dans son application pratique, l'histoire d'Auguste, roi de Pologne.

Je fus un des jeunes enthousiastes qui participaient à la procession aux flambeaux escortant Laurier, en juin '96, du Château Frontenac à la salle Jacques Cartier. Je crois pouvoir affirmer que mon état d'âme était celui de mon voisin de gauche et de droite. C'était du fanatisme, de l'adoration que nous avions pour le masque imposant, aristocratique et si magnétique de l'idole que nous suivions. Avec quelle joie nous serions morts pour lui! C'était toute la race qu'il symbolisait et je le répète, il incarnait la revanche de 1760: c'était le traité de Paris qu'il effaçait!

Je n'exagère pas, qu'on demande aux jeunes libéraux de mon temps. Avec quel dédain supérieur nous avions écouté les sages, les clairvoyantes paroles du mandement des évêques; avec quel lourd mépris nous parlions de celui que, maintenant, je sais avoir été le martyr offert pour notre salut, Mgr Langevin.

Je pense bien que le vieux sang rouge et la tradition du radicalisme libéral contribuaient à parfaire en nous ces illusions que depuis, cherchant à comprendre, je n'ai pu expliquer que par cette pensée: **Nous avions le sentiment national faussé.**

A la page 119, parlant des déclarations à St-Roch du chef libéral, l'abbé Groulx écrit ce qui suit:

"Si la conciliation ne réussit point, ajoutait-il (Laurier), j'aurais à exercer ce recours constitutionnel que prescrit la loi, **recours que j'exercerai complet et entier.** Promesse claire et décisive si elle avait quelque garantie d'authenticité. Par malheur,—ainsi le veut la tradition,—la finale de l'orateur ne serait pas de lui: elle serait l'oeuvre d'un ami politique qui, estimant trop réticentes les promesses de son chef, y aurait ajouté cette valable ponctuation. De de discours, Sir Oliver Mowat donnerait d'ailleurs plus tard une autre version où la variante assez considérable se rapprocherait davantage de la réalité."

J'étais à cette assemblée, à deux pas de Laurier, et voici les paroles même qu'il prononça, qu'en mon âme et conscience je les répète, gravées qu'elles furent alors en traits de feu dans mon coeur et ma mémoire. Après avoir rappelé que Bowell était un orangiste, Tupper un protestant, que Greenway était un allié politique, signalé la présence d'un protestant de langue française, Henri Joly de Lotbinière, et celle de Sir Oliver Mowat, l'ami des minorités, M. Laurier ajouta textuellement: "Si je ne réussis pas par la conciliation à obtenir justice, **je passerai un bill remédiateur, je la rendrai pleine et entière justice à la minorité du Manitoba."**

Voilà ce que de mes oreilles j'ai entendu et en veut-on la preuve par quatre? Qu'on relise le débat à la Chambre des Communes le 21 février 1908 quand je fus excommunié du parti libéral.

Dans mon discours je rappelai mot à mot au premier ministre ses paroles: il ne les a pas niées et il ne pouvait pas les nier.

Pas plus hélas! que le hideux règlement Laurier-Greenway. Ici je m'arrête et au cas où mon témoignage serait suspect, j'en invoquerai un qui ne le sera pas: celui d'Olivar Asselin dans sa magistrale étude sur Sir Wilfrid Laurier.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés, que, pénétré de cette doctrine, j'étais député aux Communes et nous étions en pleine crise scolaire sur la constitution des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Une double évolution s'était également accomplie durant cette décade: le parti conservateur, vaincu en 1896 par l'alliance libérale-orangiste, n'était pas très anxieux de se battre pour nos droits contre lesquels nous avions par esprit de parti si stupidement voté. Aussi Sir Robert Borden prit-il nettement l'attitude de Sir Wilfrid Laurier en 1896: "Hands off Alberta! Hands off Saskatchewan!"

Le vieux chef libéral lui, que les années rapprochaient de l'éternité et ses ultimes redditions de comptes et éloignaient notamment des idées de l'Institut Canadien et des bobards de l'Avenir et de Pays, aurait bien voulu faire machine arrière: il présenta sa loi basée sur celle de Québec et dans le véritable esprit du pacte fédéral.

Une fois de plus Nessus ne put arracher sa tunique: pris, enlisé dans la boue de '96, à laquelle s'ajoutait toute la fange de dix années de pouvoir, il dut capituler devant le cynique Sifton et le doucereux fanatique Fielding.

On lira dans le livre de l'abbé Groulx ces pages douloureuses, empoignantes: la part que j'ai prise à ces heures historiques ne me permettent pas de les juger froidement.

Froidement! Non, cela je ne le peux pas.

J'ai trop souffert à ces moments-là; j'ai eu trop honte et trop bu jusqu'à l'écoeurement la lie à la coupe de l'humiliation. Je me souviens encore d'un député de ma race argumentant devant les Anglais que les Doukhobors étant plus nombreux, avaient plus de droits que nous, nous du sang, de la chair même des découvreurs.

Je revois, j'entends encore Bourassa cravachant de son éloquence, où vibrait l'âme de tout un peuple spolié et dépouillé, un de nos grands, oh! très grands hommes d'aujourd'hui, qui, pour mieux couvrir sa trahison, n'avait trouvé rien de mieux que de baver ses glaires arrivistes sur la mémoire de Louis-Joseph Papineau.

"Tu brises ton avenir!" me répétait-on à satiété, avec des tournures qui variaient de la cajolerie visqueuse à la menace enragée.

Comme s'il n'eut pas été à moi, cet avenir-là.

Je m'en aperçois bien aujourd'hui. Et alors quand mon coeur trop plein défaille,—hélas? cela arrive parfois, je confesse cette faiblesse,—sous le fardeau trop lourd. je relis cette page du grand Dieukiewictz, un de ceux qui, malgré son ensevelissement au tombeau, ont gardé vivante la Pologne, dans son immortel roman: "par Michael". Vous vous rappelez le vieux soldat qu'on appelle encore à donner son sang, révolté par trop d'injustice et d'ingratitude, devant la fortune scandaleuse des traitres et des arrivistes, exhale devant Sobieski, la plainte de son âme ulcérée. Et le Sauveur de la Chrétienté lui répond ses paroles admirables, que je prends pour mon enseignement:

"Si vos larmes n'ont pas encore tari, le vent de la steppe les sèchera. Vous avez guerroyé toute votre vie, brave soldat, guerroyez encore! Et s'il vous vient parfois à la pensée qu'on vous a oublié, que comme prix de tant de sacrifices, vous n'avez pas reçu de gâteau, mais une bouchée de pain dur, pas de starosties, mais des blessures, pas de congé, mais de nouvelles besognes! Serrez les dents, brave soldat, et dites-vous: "C'est pour la patrie!" C'est la seule consolation que je puisse vous offrir, mais je puis du moins vous affirmer que sur votre selle usée vous irez plus loin et monterez plus haut que tant d'autres dans leur carosse à six chevaux. . . , et les portes éternelles qui peut-être leur resteront closes, s'ouvriront larges devant vous. Wolodowski, je vous ai inscrit au premier rang dans ma milice. . Voulez-vous en faire partie?

"Le petit guerrier se jeta aux genoux de son chef, Sobieski le releva, et, silencieux le serra contre sa poitrine.

"Nous sommes une poignée, dit-il enfin, mais nous entrainerons la masse.

"Quand dois-je partir, demanda Michel."

Cette page n'est-elle pas d'immédiate application chez nous? Puisque suivant la pensée d'Hello, "les uns ont la réputation et les autres ont la gloire l'on peut suivre sur le sable les traces où ont rampé ceux qui ont la réputation, tandis que la gloire appartient à Dieu, qui, seul, la fait éclater, quand il le veut, comme son tonnerre dans la voûte de son ciel; je crois que, malgré la conspiration silencieuse de ceux qui veulent repousser dans le puits la vérité qui sort en hurlant; malgré les abois de protestation des roquets qu'on arrache à la curée pour les rattacher aux colliers des valets de la meute; le livre de l'abbé Groulx sera lu et donnera à notre peuple son grand, austère, mais nécessaire enseignement. Je crois aussi que notre historien national et vengeur, "sur sa selle usée" verra devant lui les portes éternelles de la gloire largement ouvertes par la reconnaissance des Canadiens débasués et régénérés.

Armand Lavergne.

(1) Chez Granger et à la Librairie de l'Action Sociale Catholique, Québec. Prix: $1.50.

MORINVILLE

Chronique de l'Amicale
15 janvier 1934

Eh! bien, avez-vous eu ce programme-réception élaboré par les officières en décembre dernier en vue de la grande visite?

Non, mais un programme réduit à sa plus simple expression car les minutes de la Rév. Mère Générale étaient comptées et même nous avons failli ne pas avoir l'honneur de sa présence à notre réunion—les deux Rév. Mères Visiteuses étaient au Lac la Biche, le vendredi 13. Mgr Pilon a réglé l'affaire en annonçant l'assemblée pour le dimanche soir, et la Mère Générale avec sa digne compagne s'y trouvaient. Les Amicalistes éloignées verront par là que nous n'avons pu leur envoyer à temps, les invitations spéciales qu'elles attendaient en cette circonstance.

La salle de séance avait revêtu ses habits de fête—les couleurs des genêts et des lauriers celtiques y flottaient et y serpentaient à dessein afin de servir de fond aux vibrations du chant de bienvenue exécuté par les élèves de la haute école et les Anciennes réunies.

Nous félicitons les jeunes "virtuoses" de leur exquise exécution des "Brises d'Arvor": nous en goûtons encore tous les charmes.

Notre chère présidente, visiblement émue, adressa ses sentiments de vive gratitude à la Mère Générale de vouloir ainsi honorer l'Amicale par sa présence. S'adressant ensuite aux Amicalistes: Saviez-vous, mesdames, qu'en fêtant si solennellement la Ste-Catherine en novembre dernier vous fêtiez l'aurore même du centenaire des Filles de Jésus? Ne devinez-vous pas de plus, mesdames, que la visite des supérieures majeures à leurs filles éloignées doit être un numéro du programme des fêtes jubilaires? Ces fêtes auront leur plein épanouissement à Kermaria en août prochain. Associons-nous donc, mesdames, aux actions de grâce que toutes les Filles de Jésus rendent au Seigneur pour les bienfaits reçus du ciel.

Mme Robert, avant de faire la mise au point de certaines clauses des constitutions manifesta également sa reconnaissance et sa haute estime pour les Filles de Jésus.

Mme Dupuis accentua aussi la même note avant de présenter son rapport financier. comme trésorière.

Le chant: Le blé qui lève, suivit. Mlle G. Dalphond, présidente du cercle Les Sts Martyrs Canadiens, dirige avec aisance les discussions de la petite table ronde; chaque membre y prend une part active, surtout lorsque la page liturgique y parait. Mlle Rose Sheehan traite le sujet des Missions et la kyrielle des propositions faites, secondées et adoptées suit. Seront-elles toutes exécutées?

Nos petites Thérésiennes, croisées par insignes et par position, interprètent gentiment Le Bas du Petit Jésus.

Nous assistons maintenant au concours des facultés et des qualités. Mlle M.-R. Jacques préside cette section. Les candidates sont: Mlles R. Perras. G. Dalphond. J. d'Arc Roy, R. Dalphond, A. Carrière.

Les juges, aussi imposants que des professeurs de Sorbonne, révèlent en même temps la sagesse du roi Salomon, en décernant les couronnes à Mlle Alma Carrière qui personnifie la bonté.

Mlles C. Cormier, L. Royer, Rogelle et Raymonde Perras s'acquittèrent avec grâce de la partie musicale.

Mgr Pilon parla du travail fait par les religieuses en sa paroisse. Enfin on eût le plaisir d'entendre la voix de la Rév. Mère Générale: elle parla avec un à-propos rare, tout fut bon, beau et doux dans son discours. La Rév. Mère, ainsi que son assistante générale, Mère M. Saint-Melec, habituées à voir haut et grand, jouissent tout particulièrement des hauteurs et des immensités de l'Ouest canadien—elles se sont révélées grandes admiratrices du Canada.

Une amicaliste.

VIMY

A été recommandé aux prières dimanche pendant la messe, M. Archélas Lachance, frère de M. Treffle Lachance, mort à Seattle à l'âge de 51 ans.

Des prières étaient également demandées pour le R. P. Huet, curé de Chauvin, dangereusement malade à l'hôpital Général. Les pionniers de la place connaissent ce bon Père qui venait dire la messe ici de Clyde avant que Vimy ait son prêtre résident.

Ferdinand, fils ainé de M. et Mme A. Nadon, est arrivé chez ses parents de Rosetown, Sask., et a quitté avec lui le magasin de son père un atelier pour réparer les montres et d'autres ouvrages de ce genre.

Le jeu de gouret est à l'ordre du jour. L'équipe junior de Clyde a joué ici samedi après-midi contre la nôtre: résultat 4-3 en faveur de Vimy. Samedi après-midi les juvéniles ont joué contre leurs jeunes amis de Legal: 7-3 en faveur de Legal. Les points pour Vimy furent faits par Albert Carrière et Philippe Fagnant. Dimanche après-midi notre équipe junior est allée jouer contre le club de Springfield: 3-4 en faveur de Springfield. Les points pour Vimy furent faits par Wilfrid Provençal (2) et Napoléon Carrière.

Samedi après-midi a eu lieu l'assemblée de l'école du village. M. Rodolphe Gouin, dont le terme expirait, a été réélu par acclamation.

Il nous fait plaisir de mentionner que Laurette Moreau qui continue ses études chez les Soeurs Grises, à Legal, a été la première de sa classe le mois dernier.

M. Gérard Bernard est allé à Calgary pour suivre un cours de machiniste-électricien.

Samedi dernier, il y avait l'élection annuelle à l'école Jeffrey; le dernier protestant sur la commission a été remplacé par M. Walter Rogers.

M. Alexandre Belland est décédé vendredi dernier après une longue et pénible maladie de quatre mois. M. Belland est un pionnier dans l'Ouest. Il s'installait à Legal il y a 23 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à 10 h., parmi un grand concours d'amis et de voisins. Pendant la messe, des solos furent chantés par M. Piché après l'offertoire et par M. Gust. St-Arnaud après la communion. Mlle Gertrude Fortier touchait l'orgue.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Belland, Alfred Belland, André Belland, Fernando Carrière, Aurèle Belland et Napoléon Carrière. On remarquait dans le cortège funèbre bon nombre de gens de la paroisse voisine, où le défunt a demeuré longtemps.

Alexandre Belland était né à Little Canada, Minn., il y a 67 ans et laisse pour pleurer sa perte à part son épouse, trois fils, Joseph, Alfred et André, une fille, Mme Fernando Carrière, tous de Vimy. Nos sympathies à cette famille en deuil. R.I.P.

Baptême. Roland Damien Joseph, fils de M. et Mme Joseph Felisa Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme A. Cloutier, de Picardville, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

MORINVILLE

Nos joueurs de gouret ont maintenant la chance de leur côté et dimanche dernier ils l'emportaient sur le club de Saint-Albert. La lutte fut contestée du commencement à la fin mais nos amis de Morinville ne furent jamais en danger. La partie se termina par le résultat de 8 à 2 en faveur du club local. Qu'ils continuent de la sorte et notre population sera heureuse d'aller les applaudir.

Un bon nombre de nos cultivateurs se sont rendus à Edmonton durant la semaine dernière. Ils voulaient assister aux débats de nos fermiers en convention. Ils en ont eu pour leur monnaie et en sont revenus absourdis. De fait que n'ont pas décidé nos U.F.A. et quelles propositions hardies n'ont-ils pas faites dans leurs délibérations? Nous avons hâte de voir quel accueil le gouvernement fera à leurs propositions.

M. Auguste Forget a été nommé syndic de notre église en remplacement de M. C. Lajoie dont le terme était expiré.

Nos différentes commissions scolaires ont eu leur réunion annuelle les unes après les autres et jusqu'à date tout s'est passé dans un ordre parfait. Espérons que ce même ordre se fera jusqu'à la fin.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M Jos. Perras a pu revenir chez lui. Il est vrai que sa jambe est encore dans le plâtre et que probablement le sera encore pour quelques semaines. Tout de même les personnes qui ont affaire à lui peuvent se présenter à sa maison privée où il se fera un plaisir de les rencontrer.

Dame Alfred Meunier est aussi revenue chez elle, à la grande joie de son mari et de ses enfants.

M. Hermas Gibeau et sa dame ont pris la place de ces deux malades et tous deux doivent passer par une opération sérieuse. Nous faisons des souhaits afin qu'ils puissent nous revenir frais et dispos.

La nouvelle nous arrivait lundi dernier, de la mort du P. Huet, curé de Chauvin. Bien que la fin du cher Père fut attendue d'une minute à l'autre depuis une semaine, nous ne pouvions nous défendre d'un sentiment de profonde tristesse. Le Père Huet était un ouvrier de la première heure et la population qui lui était confiée pleurera certainement son départ prématuré. Les anciens nous laissent les uns après les autres et une génération plus jeune prendra la place des anciens qui déposent le fardeau et s'en vont quérir la récompense. Puisse le Père Huet entrer bientôt au royaume de la gloire.

En ce 23ème jour de janvier, il fait une tempête et un froid qui nous font penser à la vague de froid de décembre dernier.

Mgr Pilon a dû suspendre de nouveau sa visite de sa paroisse, quitte à se reprendre un peu plus tard.

Baptême. Joseph Auguste Maurice, enfant de Albert Léonard Kieser et de Emilia Joséphine Muller. Parrain et marraine, Maurice Muller et sa dame.—Corr.

Un mémoire de la France à Hitler

Le document énonce neuf points

PARIS.—L'aide-mémoire que la France a envoyé au chancelier Hitler le 1er janvier énonce les neuf points suivants:

1. Tout nouveau traité de non-agression devra contenir des garanties supplémentaires n'infirmant pas les garanties présentes;
2. Tous les pays signataires du traité devront accepter le contrôle des armements.
3. Toute estimation des effectifs de l'Allemagne devra tenir compte de la police et d'autres forces organisées de ce pays, par exemple les troupes d'assaut nazies;
4. La France consent à réduire son armée si de son côté l'Allemagne transforme la sienne en une armée à courte activité de service;
5. La France est prête à arrêter son armement au niveau actuel et à interdire la fabrication de canons d'un calibre supérieur à celui qu'acceptent d'autres nations;
6. L'application du plan sera partagée en deux phases, dont l'une sera expérimentale;
7. La France est prête à abolir l'aviation de bombardement et à détruire immédiatement la moitié de ses avions de bombardement si les autres pays en font autant chez eux;
8. Elle désire l'internationalisation de toutes les forces aéronautiques;
9. Toutes les négociations relatives au désarmement devront avoir lieu à Genève, dans le cadre de la Société des Nations.

PARIS.—Le ministère des affaires étrangères annonce que la France est prête à prendre à considération tout pacte de non-agression que l'Allemagne voudra bien lui offrir, mais à condition d'avoir les garanties de paix. Berlin n'a pas encore offert de pacte semblable à la France.

La vie en Alberta

CALGARY

Bulletin paroissial. Dimanche 28 janvier, messe "Circumdederunt me". page 231, pas de Gloria, 2ème oraison de Ste Agnès, 3ème oraison de la Ste Vierge "Deus qui salutis", on ne dit pas l'oraison pour le pape, Credo, préface de la Trinité et Benedicamus Domino à la fin.

Ce dimanche est appelé celui de la Septuagesime à cause des 70 jours qui se trouvent entre ce dimanche et celui qui termine l'octave de Pâques. Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques on ne chante plus le Gloria (excepté si l'on célèbre une fête particulière) et l'Alleluia, après le Graduel, est remplacé par le Trait. C'est que l'Eglise, après avoir fait un accueil enthousiaste au berceau du Sauveur pendant les fêtes qui viennent de s'écouler, ouvre maintenant une période de réflection sur les profondeurs ténébreuses de la déchéance humaine. Elle va nous rappeler dans ses offices l'histoire de la création et de la chute d'Adam; nous montrer Jésus qui répare les torts occasionnés par cette chute: il est pour l'Eglise le véritable Noé, c'est-à-dire le fondateur d'un peuple nouveau. Cette époque lithurgique est un prélude du Temps du Carême et une préparation éloignée à la fête de Pâques. Elle sert de transition à l'âme qui doit passer des joies de Noël à l'austère pénitence de la Sainte Quarantaine. Ces 70 jours représentent aussi les 70 années qu'Israël passa en exil sous la dure captivité des Babyloniens, image, peut-on dire, de la captivité du péché, dont nous délivrera le Sauveur par son triomphe sur satan que nous célébrerons aux fêtes de la résurrection. Les premiers chrétiens vivaient de ces pensées que la lithurgie nous offre, et nous devons les imiter pour que la grâce s'arrête sur nos âmes. Ceux qui vivront cette époque dans la distraction et dans les divertissements profanes pour se laisser entrainer à une conduite opposée à cet esprit de recueillement et de pénitence que l'Eglise nous recommande, arriveront à Pâques sans avoir mérité les consolations des vrais enfants de Dieu. Un chrétien sérieux doit donner au moins autant d'attention aux intérêts de son âme immortelle, qu'il est habitué d'en donner aux affaires de son métier.

Service anniversaire. Mardi 23 courant, à été chanté le service anniversaire de feu Ladislas Jurkowski. Il décéda le 19 janvier 1933 et fut inhumé le samedi 21 janvier, l'an dernier, à Ste-Famille.

Une dépêche télégraphique adressée au presbytère, apporta la nouvelle de la mort de M. Henri Lacourse décédé dimanche soir, 21 courant, à St-Guillaume, Qué., où les funérailles auront lieu mercredi le 24.

Le défunt, baptisé à St-Guillaume le 28 février 1862, aurait eu 72 ans le mois prochain. Dans un premier mariage en sa paroisse natale, le 11 février 1884, il avait épousé Eloïse Dupuis, soeur de Mme Beauregard, la mère de M. le curé de Ste-Famille. Le 25 août 1892, les époux Lacourse étaient parrain et marraine au baptême de leur neveu: M. l'abbé Alphonse Beauregard, un frère de M. le curé, actuellement vicaire à Oquossoc, dans l'Etat du Maine. Devenu veuf en 1917, il se maria en seconde noce le 15 août 1918, à Notre-Dame de Woonsocket, avec Mlle Marie Olympe Bélanger, laquelle lui survit. R.I.P.

Communion des dames. Le dernier dimanche du mois, par conséquent dimanche prochain le 28, se trouve le jour de communion générale des dames et des jeunes filles de la paroisse.

L'A.C.F.A. Voici le résultat des élections, au cercle local, tenues à l'issue de la messe paroissiale, dimanche le 21 dernier: MM. Dr Beauchemin, P. Laurendeau, Victor Despins, T. Demers, T. Dallaire, Adrien Despins, A. Caron, G. Simard, G. Simonin, Lucien Auclair; Mmes J. W. Savary, C. J. Côté, R. Spence, L. Plotkins et P. Rostaing.

Après avoir entendu les rapports annuels du secrétaire et du trésorier, on a demandé aux nouveaux élus une grande coopération dans les efforts et les travaux qui seront entrepris par le cercle de l'A.C.F.A. au cours de l'année. En acceptant l'honneur que l'assemblée fait à ceux qui sont élus, ces derniers reçoivent une charge qui exige, pour son exercice honnête, du travail, du temps et du désintéressement de la part des officiers. On a aussi encouragé la vente des billets sur le tirage de l'automobile lancé par l'Exécutif central.

Parties de cartes. Le 17 dernier, les Dames de Ste-Famille donnaient une partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales, à la résidence de la famille Spence, 1933 sur la 5e rue ouest. La veillée de cartes avait été elle-même précédée dans l'après-midi par un "Thé" servi de 3 à 6 h. pour les mêmes fins. Dans l'après-midi, Mme Spence faisait les honneurs de l'hospitalité aux nombreux convives, en compagnie de Mme Savary, présidente des Dames. Mme A. Julien occupait son poste de trésorière, et Mme Molyneaux introduisait les arrivants au réfectoire, où Mmes Boucher, Poulin, Dinngian et Bilteryst servaient le thé, assistées de Mlles Béatrice et Rachel Despins, Eveline et Hélène Miquelon, Berthe Auclair, D. Hoad et A. Boucher.

Il y avait aussi le comptoir de la pâtisserie domestique aux soins de Mmes Bray et Giroux. Puis celui du "Punch Board" à la charge de Mme Beauchemin et Mlle Jacqueline Miquelon.

Après les succès de l'après-midi, vinrent ceux de la veillée. La résidence Spence est certainement un des bungalows les plus spacieux de la ville, baraque vraiment princière, et voilà comment s'explique qu'on ait pu grouper là 23 tables de joueurs, et environ cent personnes qui ne se trouvaient nullement génées dans leurs mouvements malgré leur nombre. Si l'entrain général fut celui accoutumé dans nos veillées, on dit que les recettes nous rappelleront les jours lointains où l'argent se faisait abondamment à l'occasion de semblables entreprises.

Les prix de la soirée furent décrochés par M. le Dr Beauchemin, Mlle L. Boissonneault et Mme P. Bélisle.

Selon l'antique usage, le réveillon fut servi et tout le monde se trouva assez d'appétit pour en garder un bon souvenir.

Si le bulletin a bonne souvenance, il y avait là: M. le curé de Ste-Famille, M. et Mme R. Spence, M. et Mme Beauchemin, M. et Mme Miquelon, M. et Mme Jules Despins, M. et Mme Victor Despins, M. et Mme Adrien Despins, M. et Mme P. Larivière, M. et Mme L. Plotkins, M. et Mme J. B. McGuire, M. et Mme A. Julien, M. et Mme A. Boucher, M. et Mme McFadden, M. et Mme Mackay, M. et Mme C. W. Voss, M. et Mme Marcotte, Mme Savary, Mlle J. Lalonde, Mlle Campterel, Mme Welsu, Mlle Vaillancourt, Mlle Gleason, M. G. Lafortune, Mlle Mooney, Mlle Marian Doll, Mlle Ruth Fenerty, Mlle May Lane, M. G. Harmbrook, Mlle Marie McCaffrey, Mlle Helen Loree, Mlle Mary Ballacley, M. Jean Clay, Mlle Gertrude Connors, M. Hazey Thompson, Mlle Jacqueline Miquelon, Mme W. Molyneaux, Mme J. Auclair, Mme P. Bélisle, Mlle Béatrice Despins, Mlle Rachel Despins, Mme C. Bray, M. Frank Mooney, M. Stewart McLaren, M. Harold Elves, M. Bernard McCaffrey, M. Philippe Bourque, M. Alfred Tricker, M. Walter Smith, M. Fred King, M. John Bayne, M. Sim. Laurendeau, Mme C. J. Côté, Mme M. Théricault, M. T. Demers, Mlle A. Boucher, M. Albert Audette, Mme G. Hoad, Mlle Crétin, M. T. Dallaire, Mme Z. Elmore, M. Hazelton, Mme A. Begnoche, Mlle B. Love, Mlle M. Cashy, Mlle Nita Knott, Mlle Cécile Boucher, Mlle M. Boissonneault, Mlle Lorette Allen, Mlle Claire Despins, Mlle L. Boissonneault, Mme L. Poulin, Mme Holdsunth, Mme Kelley, Mlle Marg. Miquelon, etc.

Et dimanche le 21 au soir, il y eut deux autres parties de cartes, sous les auspices des Dames de Ste-Famille, dans le même but que la précédente et pour lesquelles nous pourrions répéter les mêmes louanges que plus haut à l'adresse des organisateurs. Le zèle de tous ceux qui y prirent part comme le succès aux deux endroits sont tout à l'honneur de nos paroissiens qui savent si bien se prêter aux oeuvres de la paroisse.

Parmi l'assistance qui se trouvait à la veillée chez Mme Poulin, on remarquait: les familles Dr Beauchemin, Miquelon, Molyneaux, Spence, Julien et Greene. M. le curé fit également un bout de veillée aux deux endroits qui s'étaient organisés ce même soir.

Parmi l'autre assistance qui s'était réunie dans la famille Clovis Bray, se trouvaient entr'autres: M. et Mme Choinière, M. et Mme J. Despins, M. et Mme Vernon Bray, M. et Mme Victor Despins, M. et Mme Georges Suey, M. C. Champagne, M. A. Audette, Mme J. Giroux, Mlle Colle, Mme Sarley, Mme J. Briand, Mlle Flinn.

A toutes ces familles qui ont si généreusement mis leur demeure au profit de nos organisations, ainsi qu'à tous ceux qui ont pris part à nos veillées, les Dames de Ste-Famille offrent leur reconnaissance la plus sincère.—Corr.

PLAMONDON

De retour. Après sept longs mois passés à l'hôpital, M. Evangéliste Plamondon est revenu parmi les siens la semaine dernière. Le respectable vieillard, bien que cloué encore sur un lit de douleurs, parait tout réjoui de se retrouver au milieu de ses enfants, de ses petits-enfants, et de ses nombreux amis.

Mais pour un qui revient au milieu de nous quatre autres viennent de nous quitter pour l'hôpital aussi. Ce sont mesdames Antoinette Ferrière, Félix Bélanger et Siméon Plamondon, ainsi que le jeune Olivier Pivin. Il s'agit d'opérations et traitements spéciaux conseillés par notre garde-malade locale. Disons en passant que Mlle A. Cyr, R.N., a rendu de grands services à ses patients et au public, depuis son séjour ici.

Mercredi soir le 10, M. Benoît Plamondon en arrivant au village aperçut de la lumière inaccoutumée dans l'école qui se trouve un quart de mille à l'ouest. Il se rendit chez son frère William, qui est président des commissaires et s'informa si une assemblée de contribuables n'avait pas lieu ce soir là, et pourquoi, lui, président, ne s'y trouvait pas. Comme aucune assemblée n'avait été convoquée, M. William Plamondon dépêcha un jeune homme, René Bourassa, pour prendre les devants et aller voir ce qui se passait. Celui-ci, entrant, aperçut des flammes qui dévoraient le plancher et remplissaient la chambre de fumée. Aidé de plusieurs autres hommes et jeunes gens, il couvrit de neige et d'eau le foyer de l'incendie, fut fut enfin efficacement contrôlé.

—Corr.

DONNELLY

Dimanche le 14 janvier. L'annonce de la réunion mensuelle de l'A.C.F.A., à Donnelly, est toujours accueillie avec plaisir, car nos Canadiens français savent qu'ils trouvéront là matière à soirée agréable, aussi bien qu'utile et intéressante au point de vue national; mais lorsqu'il s'agit de la réunion annuelle, l'enthousiasme est double; tous se rappellent le captivant rapport donné par M. le président l'an dernier à pareille date, et ont hâte d'entendre l'énoncé des activités du cercle, puis de recueillir les paroles encourageantes de leur chef, qui quoique présentement absent, n'a certainement pas dû perdre de vue le devoir que lui impose sa charge. En effet, M. A. Charland, vice-président, nous apporte le compte-rendu de M. le président, et nous en donne lecture; puis vient le rapport financier lu par M. le secrétaire. Soit dit à l'honneur de M. E. Cimon et de l'exécutif en général, aussi bien que de tous les membres du cercle que les détails que nous venons d'entendre sur l'état de notre Association Canadienne-française à Donnelly, nous fait honneur; nous espérons le voir, publié dans les colonnes de la Survivance, car il ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui ont à coeur le progrès et l'extension de la langue française dans l'Alberta.

On procède maintenant aux élections avec les résultats suivants: président, M. E. Cimon; vice-prés., M. P. Gagné; secrétaire, M. E. Rouleau; conseiller pour district de Donnelly, M. Z. Côté; Donnelly Heights, M. J. Fournier; Peavine, M. L. Chalifoux; Leblanc, M. A. Boulet.

Le nouvel exécutif entre en fonction et M. le secrétaire lit une lettre circulaire de l'Exécutif central après discussion de laquelle plusieurs propositions effectives sont faites.

Un vote de remerciement est offert à M. Chs Jamault, qui pendant deux ans s'est dévoué à notre cause nationale en qualité de secrétaire du cercle, et qui s'est vu forcé de résigner cette année pour cause majeure.

Toutes choses étant maintenant réglées pour le bon fonctionnement de l'Association chez nous cette année, on propose l'ajournement de la réunion.

La prière et l'hymne national mettent le sceau à cete assemblée, la première de 1934.—Corr.

CHAUVIN

Mercredi soir, 17 janvier, les nombreux amis de M. et Mme Phydyme Simard se rencontraient pour célébrer avec eux le 35ème anniversaire de leur mariage. Un magnifique repas attendait les invités et ceux-ci encouragés de la voix et du geste par M. et Mme Simard y firent tout l'honneur qu'il méritait.

Après le souper les jeunes, comme d'habitude s'en donnèrent à coeur joie, pendant que les gens plus sages passaient la veillée aux tables de bridge et de cinq-cents. La musique était composée de MM. Michel Cyr et Georges Houle, violons, et M. Eddie Cyr, accordéon.

Parmi les invités nous avons remarqué: MM. et Mmes L. Simard, A. Dolbec, E. Gagnon, Alc. Côté, G. Collette, E. Bélanger, L. Larouche, A. Houle, Ed. Cyr, Art. Sévigny, R. Delémont, T. Côté; Mme Em. Mathot, Mme M. Sévigny; Mlles Germaine et Lucille Côté, Suzelle Houle, Germaine Bélanger; MM. E. Larouche, A. Guay, E. Lachance, F. Cyr, M. Cyr, E. Bélanger, A. Côté, Alf. Côté, A. Leblanc, R. Wiart, A. Gagnon, L. Gagnon, G. Houle, Y. Laforêt.

Les invités se séparèrent sur le matin remerciant M. et Mme Simard de leur charmante hospitalité et souhaitant de pouvoir se rencontrer encore à la même date pendant de nombreuses années.

M. l'abbé Bérubé est ici remplaçant notre bon curé dangereusement malade. Nous souhaitons vivement la guérison du R. P. Huet afin qu'il puisse reprendre sa place au milieu de nous.

M. et Mme Camille Côté font part de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Jacques Joseph Arthur. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Sévigny.

M. et Mme Cléophe Rousseau font aussi part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 13 janvier.

Nous regrettons vivement d'apprendre que M. J. B. Girard est sur la liste des malades. Espérons qu'il se remettra bien vite.

Sont partis en promenade chez leurs parents et amis de Morinville, M. Edmond et Mlle Jeanne Bélanger. Bonne promenade.

A l'assemblée annuelle des contribuables du district d'école Killarney, M. Eloi Gagnon, commissaire sortant a été réélu par acclamation. Félicitations.

M. Joseph Paré a été réélu, la troisième fois, pour un autre terme de trois ans, comme commissaire du district de l'école séparée St-Aubin, laquelle est si habilement dirigée par des religieuses de Ste-Croix.—Corr.

PICARDVILLE

M. Fred E. Nadeau, marguillier sortant de charge, a été remplacé par M. Félix Pagé.

M. Jos. Demas a tout vendu son foin à M. J. H. Perras de Morinville.

M. le curé vient de terminer sa visite de paroisse en dépit de tous les retards causés par la mauvaise température.

Dimanche dernier, les jeunes filles de la paroisse donnaient leur partie de cartes, laquelle fut un vrai succès. Dimanche prochain, c'est au tour des jeunes garçons. Venez en grand nombre.

M. et Mme Adélard Garon de Calder sont en promenade chez leurs enfants.

Le jour des Rois, M. Jérôme Lambert ouvrait ses portes toutes grandes pour recevoir de nombreux parents et amis à un délicieux souper. Etaient présents: M. le curé Marchand, M. F. X. Lambert, de Stettler, Mlle Joséphine Lambert, de Vimy, Mme Fred E. Lapierre, M. Wilfrid Lapierre, Mlle Irène Lapierre, M. et Mme Fred Girard, M. et Mme Gédéon Ouellette, M. et Mme Robert Lalonde, M. et Mme Adonias Cloutier, M. Cyrille Lambert, Mlle Lillian Lambert, M. et Mme André Poirier, M. Jérémie St-Louis. Tous s'amusèrent très bien jusqu'au départ.

Baptême. Marie Jeanne Bernadette Eugénie Simonne, née de Roméo Provost et Victoria Ringuette. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Pagé.

Manda Kate, née de Marko Yelich et Martha Spaly. Parrain et marraine, John Yelich et Manda Arpan.

Joseph Jean Hilaire, né de Johnny Frigon et Bernadette Garon. Parrain et marraine, M. Joseph Frigon et Mme Félix Goupi.—Corr.

PINCHER CREEK

Départ du R. P. Tessier, O.M.I.

Le R. P. Tessier, O.M.I., nous a quittés pour Edmonton dimanche 14 janvier. Il va sans dire que tous les paroissiens et tous les gens de notre localité ont été sincèrement peinés d'apprendre la nouvelle d'un tel départ auquel ils s'attendaient si peu.

Le R. P. Tessier a été appelé par ses supérieurs à occuper une chaire d'enseignement au Juniorat Saint-Jean à Edmonton. Venu ici, il y a quatre ans, il avait su se gagner l'estime non seulement des catholiques mais aussi des protestants. Pendant plusieurs années, il fut professeur à l'Université d'Ottawa. Une santé plutôt mauvaise le força à venir récupérer ses forces dans l'Ouest.

Dimanche 7 janvier, après la grand'messe de 10 h., les paroissiens se réunirent au presbytère pour lui offrir une bourse. Au nom des paroissiens, M. le Dr Dubuc lut une adresse en français et en anglais où il exprimait toute la reconnaissance des paroissiens pour les services rendus par leur dévoué pasteur et leur regret de son départ. Dans sa réponse, le R. P. Tessier se dit très touché des sentiments et des souhaits de ses bons paroisisens et déclara qu'il regrettait vraiment de quitter Pincher Creek où il comptait de si nombreux amis même chez les Anglais. Il gardera un bon souvenir de son séjour parmi nous et souhaite nous revoir tous de nouveau.

Samedi, les "curlers" de la localité présentèrent un sac de voyage au R. P. Tessier et dans une adresse au point lui exprimèrent leur reconnaissance et lui souhaitèrent tout le succès possible dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Les enfants de l'école catholique ont aussi présenté une bourse au R. P. Tessier. Et, à une assemblée spéciale, le cercle local de l'A.C.F.A. a adopté un vote de regret de son départ et de remerciement pour son dévouement. Il lui a aussi offert ses souhaits de succès et de bonheur. Le conseil des Chevaliers de Colomb lui a aussi exprimé les témoignages de ses regrets et de sa reconnaissance.

—Comm.

GIROUXVILLE

Visiteurs. M. J. Gauthier de St-Antoine dans le but de trouver ferme à louer pour le printemps et homesteads à portée pour sa famille.

M. Noé Rochon, de Kathleen, venu pour préparer son habitation sur le homestead de son épouse à cinq milles à l'ouest, ancien homestead de M. M. Brouillard.

M. Isidore Langlois, de Tangent, chez des amis.

Nos positions. Le correspondant de Calgary, dans sa dernière chronique pese judicieusement la question du jour:

"Avons-nous toujours été, sommes-nous toujours les défenseurs consciencieux des forteresses dont la Providence nous a confié la garde? Comment nous acquittons-nous de la tâche qui nous fut confiée et à laquelle nous ne devons jamais fausser compagnie? Quel cas faisons-nous de nos obligations envers Dieu, envers l'Eglise, envers la race et envers nous-mêmes? Voilà des questions qui ne laisseront pas d'être fort embarrassantes pour plusieurs; et cependant nous devons nous les poser, puis leur apporter une solution pratique. Cet examen, s'il est bien fait, peut être très efficace non seulement pour nous-mêmes mais aussi pour la race".

Si nous appliquons ces questions aux élections de commissaires d'école dans les centres de langue française, il semblerait que l'on perd du terrain et beaucoup. Il n'y a qu'à lire les correspondances locales de la semaine écoulée, pour se rendre compte qu'à L. un anglais protestant remplace un Canadien français—qu'à D. l'on regrette que ce ne soit pas un des nôtres qui ait à remplir cette charge lourde de responsabilités—que dans le district P. le commissaire canadien-français est remplacé par un Allemand.

Par contre qu'à C.V. et E.P. les deux Canadiens élus ont fait grand plaisir à tout le monde de bonne volonté. Pourquoi? Parce que, dit le correspondant, nos catholiques ont si bien compris l'importance de ces élections. Dans ces districts où il y a une couple d'années il n'y avait ni catéchisme, ni français, des instituteurs protestants et où l'accès à l'école était défendu au prêtre, le catéchisme y est maintenant enseigné tous les jours ainsi que le français par des institutrices catholiques et le prêtre visite l'école souvent. Quelle différence. Encore une fois, réclamons nos droits et nous serons respectés."

Bravo! Et d'un!

Et d'un deuxième, à l'école St-L. "En dépit de tout, en dépit de l'organisateur anti-français que nous apprenons à connaitre davantage chaque jour—ceci sans animosité—un Canadien français a été élu avec une forte majorité. Félicitations à M. B. et aux électeurs canadiens-français qui ont si bien compris leur devoir."

A la semaine prochaine pour résultats plus encourageants que ceux que l'on attrappe par hasard de correspondance locale.

Election des officiers de l'A.C.F.A. Président d'honneur, M. l'abbé J. A. Normandeau, curé; président, M. Paul Z. Pelletier; secrétaire-trésorier, Mlle Annette Lauzé, insti.; conseillers, M. et Mme Oscar Sirois; Mmes J. B. Lefebre, Hector Verstraete, Ernest Despins; MM. Ph. Girard, Jean St-Arnaud, Donat Lafontaine, et H. Leclerc.—Corr.

LAMOUREUX

Le 22 janvier M. Lucien Langlois, fils de M. et Mme Siméon Langlois, conduisait à l'autel Mlle Blanche Paradis, fille de M. et Mme Emilien Paradis. Une foule nombreuse et sympathique de parents et d'amis remplissait l'église spécialement décorée pour la circonstance. M. le curé avait tenu à rendre la cérémonie très solennelle, car il administrait le sacrement à une jeune fille qu'il a lui-même baptisée depuis qu'il est en charge de la paroisse. De plus Lucien Langlois est depuis de longues années un des membres le plus dévoué du choeur de chant et dirige le petit orchestre qui agrémente nos soirée familiales. Le choeur de chant fit entendre à cette occasion de beaux cantiques bien appropriés à la cérémonie. Au sortir de l'église, après la distribution rituelle des confettis, de nombreux amateurs photographes prirent des vues qui seront dans la suite des souvenirs précieux pour les intéressés. . .

A midi et demie, un diner strictement familial réunissait à l'hôtel de Fort Saskatchewan les personnes suivantes: M. et Mme Lucien Langlois, M. et Mme Siméon Langlois, M. et Mme Emilien Paradis, M. le curé Garnier, le R. P. Alexis, O.F.M., M. et Mme Adélard Gaumont, M. et Mme Joseph Gravelle, M. et Mme Jean Normandeau, M. et Mme Raoul Langlois, M. et Mme Ephrem Langlois, M. Wilfrid Théroux, M. Ernest Langlois, Mlles Claire Garnier, Alma Langlois, Mathilde Langlois, Eva Paradis, Cécile Paradis, Lorraine Paradis. Au dessert M. le curé Garnier et le R. P. Alexis invités à prendre la parole adressèrent aux nouveaux époux les compliments d'usage et les voeux de tous leurs amis présents et absents. Le soir, une grande réunion de parent et d'amis avait lieu chez M. Adélard Gaumont, beau-frère des nouveaux mariés. On s'amusa ferme jusqu'aux petites heures du matin. Nous souhaitons aux nouveaux époux: bonheur, joie et prospérité.

La grande glissoire de Fort Saskatchewan-Lamoureux devient une attraction de plus en plus populaire. Dimanche après-midi, plus de 250 personnes stationnaient comme témoins ou acteurs des courses en toboggan. Nous regrettons d'enregistrer un accident assez sérieux survenu au jeune Henri Gaumont qui s'est démis l'epaule en tombant. Nombre d'autres personnes se sont blessées plus ou moins gravement, mais rien ne semble apaiser l'ardeur des fervents de ce sport.—Corr.

VILLENEUVE

L'élection des commissaires à l'école Turcotte eut lieu le 13 janvier. M. Rosaire Hébert, sortant de charge a été réélu par acclamation pour commencer son septième terme avec le bureau.

A l'école Cunningham cette élection eut lieu le 20 janvier. Chose remarquable tous les voteurs du district étaient présents, excepté deux ou trois. M. Joseph Lersburg qui est au bureau des commissaires depuis la formation de ce district en 1922 fut réélu par 22 voix de majorité; 16 voix allèrent à M. B. Van De Walle et 33 à M. Joseph Lersburg.

Les prix à notre partie de cartes de dimanche dernier furent gagnés, pour les hommes, par M. Alex. Klak et, pour les dames, par Mme Adèle Comeau. Ces prix étaient un don de M. William Ouimet.

Jeudi soir, à 8 h., nous aurons l'assemblée annuelle du cercle de l'A.C.F.A. à la demeure de M. Arthur Saligo, secrétaire du cercle. Les amis de la langue française sont tous cordialement invités. Donc à jeudi, 25 janvier 1934.—Corr.

LEGAL

Sur la demande de l'évêché, M. l'abbé R. Bérubé, vicaire, est parti pour Chauvin, où il est chargé du service paroissial, en attendant la nomination du nouveau curé. Le R. P. Huet, curé de Chauvin depuis dix-neuf ans, est décédé récemment à l'hôpital Général d'Edmonton.

Joseph Préfontaine, acheteur de grain, voulant centraliser ses affaires, a installé un bureau à Edmonton, du moins temporairement. Sa famille reste ici et a charge du magasin.

En ces huit derniers jours, notre équipe de "hockey" a joué ici trois parties, dont une de ligue celle de vendredi dernier. Le mercredi 17, Colinton venait nous visiter, et s'en retournait avec une victoire de 2 à 1. Ils l'avaient bien méritée, la distance n'étant que de 62 milles de Colinton à Legal. C'est R. Fortin qui enregistra notre point. Le vendredi 19, Morinville et Legal se rencontraient. Ce fut une victoire pour Legal, 1 à 0. Victoire durement conquise, car nos adversaires ont fait preuve ce soir-là d'un entrain et d'une endurance peu communes. M. McPherson enregistra le point. Dimanche 21, Del Sarto d'Edmonton répondit gracieusement à notre invitation, mais il leur manquait quatre de leurs meilleurs joueurs; aussi essuyèrent-ils une écrasante défaite, 7 à 3. M. Bougie, Ch. Clément, L. Riopel par Clément à la 1ère période. L. Riopel, Noé Stack à la 2ème période. Ch. Clément par L. Riopel et E. Vaugeois à la 3ème.

Les Juveniles font aussi parler d'eux, ayant gagné samedi dernier une victoire sur ceux de Vimy, 7 à 2.

—Corr.

Encouragez nos annonceurs

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.47
No 2 Nord	.42
No 3 Nord	.40
No 4 Nord	.37½
No 5 Nord	.33
No 6 Nord	.30
Fourrage	.29
Avoine—	
No 2 C W	.23⅛
No 3 C W	.20¼
Fourrage	.20⅛
Orge—	
No 3 C W	.23½
No 4 C W	.21
No 5 C W	.20
Seigle—	
No 2 C W	.28
No 3 C W	.24½
No 4 C W	.21½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.65⅝
No 2 Nord	.60⅞
No 3 Nord	.59⅝
No 4 Nord	.58⅛
No 5 Nord	.53⅛
No 6 Nord	.47⅞
Fourrage	.43⅞

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.65⅞
No 2 Nord	.62⅞
No 3 Nord	.60⅜
No 4 Nord	.58⅞
No 5 Nord	.56⅞
No 6 Nord	.55⅞
Fourrage	.53⅞
Avoine—	
No 2 C W	.34
No 3 C W	.32¼
Fourrage	.33½
Orge—	
No 3 C W	.40
No 4 C W	.38
Seigle—	
No 1 C W	.46⅞

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.00 à 3.50
Taures moyennes	2.50 à 2.75
Jeunes veaux gras, choix	4.50 à 5.00
" " " moyens	3.00 à 4.00
Bouvillons de choix	3.00 à 3.50
Bouvillons qualité moyenne	1.50 à 2.50
Vaches de chiox	1.50 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.25
Angeaux de choix	5.00 à 5.50
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 4.50
Agneaux qualité moyenne	2.00 à 3.00
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	.75 à 2.00
Porc à bacon	6.75
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.25 à 2.75
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.00
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	.22
No 1	.20
No 2	.17

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	18	16	14
Grade B	13		
C	10		

Beurre—	
No 1, en boite	.27
Enveloppé, No 1	.26
" No 2	.25
" No 3	.24
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.08
Poulets, No 2	.04
Poules, No 1	.06
Poules, No 2	.04

Volailles préparées—

Grades —	A	B	C
Jeunes dindons	10	08	05
Vieilles dindes	8	6	....
Vieux dindons	7	5	....
Canards	6	5	4
Oies	5	4	3
Poulet de 4 lbs. et plus	.10		
" " moins de 4 lbs.	.08		
" " qualité secondaire	.06		
Poules de choix	.08		
" moyennes No 2	.05		
Coqs	.05		







Notes Agricoles

Une enquête qui a duré dix ans sur la maladie des jeunes chiens en Angleterre, a coûté 257,000 dollars.

Les ventes de boeuf marqué au Canada au mois de novembre se sont montées à 2,780,187 livres.

Au premier décembre la production de pommes de terre aux Etats-Unis a été évaluée à 317.1 million de boisseaux, contre 357.6 million de boisseaux en 1932.

Le laboratoire fédéral des recherches sur la rouille, à Winnipeg, a isolé pendant la période de six ans, de 1925 à 1930, neuf formes de rouille de la tige de l'avoine. Six de ces formes sont rares au Canada.

Sept districts d'inspection de la Division fédérale des Semences couvrent tout le Canada; les quartiers généraux sont situés à Sackville, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Saskatoon et Calgary.

La quantité totale d'oeufs canadiens exportés sur la Grande Bretagne l'année dernière est de 1,900,000 douzaines ou presque. A la fin de novembre le nombre exporté était de 1,825,560 douzaines.

Les quantités d'humidité et de levure dans le miel conservé sont des facteurs importants car elles affectent la fermentation.

Les essais d'analyse qui ont été conduits à la Station expérimentale fédérale sur l'élevage des renards de Summerside, I.P.E., ont démontré que l'emploi d'huile de foie de morue, de viandes grasses ou de substances du même genre doit être rigoureusement limité pendant les mois d'été et d'automne.

La potasse exerce beaucoup d'effet sur la production des fécules et des sucres dans les récoltes comme les pommes de terre, les betteraves à sucre et les betteraves fourragères.

Ce n'est que lorsqu'une maladie destructive s'est implantée dans les troupeaux d'un pays que l'on apprécie la nécessité des mesures préventives, toujours gênantes. Parce qu'il n'y a pas de maladies graves au Canada il ne faudrait pas que les importateurs de bestiaux prennent à la légère les embargos ou les arrêtés restrictifs.

Les engrais chimiques complets sont annoncés et vendus suivant une formule. Par exemple il y a le mélange 2-12-6 (deux, douze, six). Ceci signifie que ce mélange contient 2 pour cent d'azote; 12 pour cent d'acide phosphorique assimilable et 6 pour cent de potasse soluble dans l'eau.

D'après la loi de l'industrie laitière, une laiterie est un endroit où l'on convertit en beurre le lait et la crème d'au moins 50 vaches.

Une école d'agriculture moderne et une station expérimentale qui doit s'occuper tout spécialement de la culture du blé et du coton, doit être établie à l'Université de Tsinghua à Peiping, Chine.

Un producteur de betteraves fourragères de Shubenacadie, Nouvelle Ecosse, dit avoir obtenu un rendement de 1,450 boisseaux sur une demi-acre.

Le service de l'inspection des viandes de la Division de l'Hygiène des animaux, Ministère fédéral de l'Agriculture, vient en aide au Ministère fédéral de la Santé dans l'application de la Loi des aliments et des drogues, et au Ministère des Pêcheries en ce qui concerne l'importation de conserves de poisson.

Les agronomes du gouvernement dans les Antilles ont leurs ennuis eux aussi. La Station de culture expérimentale de limettes à Dominion a été détruite par un ouragan qui a été suivi par une épidémie, de maladie des racines, et il a fallu tout recommencer.

Pendant les cinquante premières semaines de 1933, le nombre de porcs classés au Canada a été de 3,016,594 contre 2,985,408 pendant la période correspondante l'année dernière.

Le recensement effectué en Australie cette année révèle une population de 6,630,600 âmes, dont 3,262,785 femmes et 3,367,815 hommes.

Il n'y a pas de restrictions spéciales touchant l'importation des produits d'érable en Norvège, mais le sirop et le sucre d'érable sont à peu près inconnus en Norvège et en Suède, quoi qu'il s'en consomme de grandes quantités dans ces pays.

De l'importance du mâle dans le poulailler

La saison d'incubation s'approche, et dès aujourd'hui le bon aviculteur examinera soigneusement ses coqs et choisira ceux qui permettent le mieux de maintenir ou d'améliorer la production de ses poules.

Cette tâche n'offre rien de très difficile pour celui qui est bien renseigné sur la famille à laquelle les coqs qu'il se propose d'employer appartiennent. Si l'on n'a pas ces renseignements et que l'on soit obligé de choisir les coqs simplement d'après leur apparence, alors, à l'exception des caractères extérieurs et visibles qui dénotent la vigueur et les qualifications inscrites au Standard, les bons résultats que l'on obtient peuvent être attribués uniquement à la chance.

On ne saurait attacher trop d'importance à la valeur du mâle dans le troupeau de volailles. Le cultivateur ou l'aviculteur qui n'a pas eu l'occasion de développer ses coqs lui-même doit, s'il veut éviter la détérioration de son troupeau, s'adresser à un homme qui a toujours contrôlé systématiquement son troupeau et qui peut fournir des coqs ayant un bon registre de famille.

Supposons que la vigueur et la conformité aux qualifications du Standard ne laissent rien à désirer, il faut aussi quand on achète des coqs, considérer les caractères de famille suivants dans l'ordre mentionné: 1) le coq contrôlé dont toutes les filles ou presque toutes ont une ponte élevée et uniforme; 2) un coq dont les soeurs sont bonnes pondeuses; 3) un coq dont les soeurs du père et dont la mère et les soeurs ont fait une ponte uniformément élevée. Le mâle "bon raceur" transmet ses qualités à sa progéniture mais ce serait s'exposer à un gros désappointement que de compter sur une réussite parfaite dans tous les caractères que l'on désire. Pour la sélection d'un mâle le nid-trappe et un bon système d'enregistrement sont essentiels. Il ne faut pas trop se fier à la production de la mère d'un coq, à moins que la ponte de quatre de ses soeurs au moins ne soit régulièrement forte.

A la station expérimentale fédérale de Harrow, Ontario, l'élevage est conduit de façon à établir plusieurs lignes de sang, chacune d'elles portant un ou plusieurs des caractères désirables suivants: qualifications du standard, ponte élevée, bonne grosseur des oeufs, poids uniforme du corps, bonne couleur du plumage, bonne couleur de la coque de l'oeuf ayant égard à la vigueur. Puis, par un croisement soigneux on peut établir de nouvelles lignes qui peuvent être dominantes dans la plupart de ces caractères désirables sinon dans tous.

Nous avons généralement un surplus de mâles et de femelles, car il suffit d'avoir un nombre représentatif de chaque espèce pour contrôler l'accouplement. Ce stock de surplus est offert à prix modique aux cultivateurs de la province. Nous ne vendons que les oiseaux bons pour la reproduction. Les oiseaux douteux ou avortons sont engraissés et vendus pour la viande.—W. T. Scott, Station expérimentale fédérale, Harrow, Ontario.

La mauvaise herbe la plus récente

La Division fédérale des semences met les cultivateurs en garde contre une mauvaise herbe qui vient de faire son apparition au Canada, c'est le passerage velu; et de concert avec les Ministères provinciaux la Division fait des enquêtes sur l'origine de cette mauvaise herbe et sur les moyens de l'empêcher de se propager. La graine de ce passerage a été découverte l'hiver dernier par le laboratoire de la Division fédérale des semences à Toronto dans un ou deux échantillons de graine de trèfle cultivée dans l'Ontario. Elle n'est pas nouvelle à l'Amérique du Nord; elle est répandue d'un océan à l'autre sur toute l'étendue des Etats-Unis. Elle se rencontre également en N.-Zélande. Cette graine est vivace, à rhizomes en forme de corde qui rend son extirpation très difficile. Des observations superficielles pourraient la confondre avec le passerage des champs qui est aussi commun dans quelques-uns des districts de l'ouest de l'Ontario où l'on cultive du trèfle, mais le passerage des champs est bisannuel, et il est par conséquent beaucoup moins nuisible. Les graines des deux semences sont très semblables.

Pour les notaires?

Balzac, interrogé, à son âge d'adolescence, par son père, sur le point de savoir à quelle carrière il désirait se vouer, répondit:

—Je ne veux pas être notaire, parce qu'il n'y a jamais eu de grands notaires!

Les exportateurs de trèfle rouge dans l'ouest de l'Ontario, dit le Bulletin fédéral de la Division des semences, ont été émus par la nouvelle que certains importateurs allemands de cette graine sont d'avis que les types de trèfles velus ne conviennent pas pour l'alimentation des bestiaux dans ce pays, et que l'on exige dans certains cas une vérification des types avant l'expédition.

Outils de jardinage

A la staion expérimentale fédérale de Morden, Man., nous utilisons les heures de loisir que nous donne l'hiver pour perfectionner tous les instruments dont on se sert dans le jardinage. Ces instruments varient depuis la désherbeuse Cyclone, presque indispensable, avec sa barre de six pieds de large, faite de lames étroites, boulonnées à un madrier de deux pouces auquel est suspendue une chaine qui rompt les mottes de terre et enlève les mauvaises herbes, jusqu'à un couteau à mastic refait et employé pour nettoyer les outils de travail.

Des caissettes de planches contenant environ un boisseau, munies de trous pour y passer la main à chaque extrémité, sont une grande commodité pour les fruits et les légumes. Lorsque le transport est terminé les caissettes chargées, remplies de pommes de terre de semence choisies, de racines, de pommes, sont déposées en cave pour l'hiver. Une brouette à bras, faite de deux morceaux de 2x4, façonnés aux extrémités, en forme de poignées; quatre pieds de support de 2x4 d'environ six pieds de long et tous portant une plateforme en planches d'un pouce est très employée pendant l'été. Un porte fruits facilite le transport de la récolte des petits fruits et réduit les pertes. Il a environ quatre pieds de long, il est fait de planches d'un pouce, suffisamment larges pour recevoir deux casseaux d'une pinte, relevées aux extrémités d'environ un pied et arrondies vers le dessus; une poignée ronde va d'une extrémité à l'autre du dessus et les côtés près du bas sont protégés par une planchette de deux pouces.

Les châssis en lattes sont utiles pour protéger les plantations spéciales contre le soleil et le vent et peuvent être fixés à des poteaux ou à des piquets. Ces châssis sont surtout utiles autour de la planche de boutures, pour protéger des plantations spéciales ou pour abriter les châssis vitrés, et dans ce cas on peut les recouvrir de coton blanc. Des caisses de forçage de 16 par 20 pouces portant un morceau de verre diamant double glissant sur rainures sont employées pour stimuler la croissance des jeunes plantes de melons et de tomates.

Les abris pour la culture des pruniers nains peuvent être faits avec du fil de fer raide et de coton à fromage. On se sert de gros tubes faits de tuyau et de grosses toile, pour les pommiers et les gros pruniers.

La gratte à arbres est faite d'un morceau de 8 pouces de large de lame de grosse scie aiguisé sur les sept côtés et garni sur le dessus d'une baguette de fer, laquelle est rivée à un manche de houe. Cet instrument ne dérange que peu de terre, mais il extirpe toutes les mauvaises herbes, grandes et petites, et permet de faire un travail utile sous les arbustes et les haies. Il mérite d'aller avec le cultivateur—bineuse—du type Norcross. Tous deux font un attelage très utile.—W. R. Leslie, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Morden, Man.

La culture de l'orge au Canada

Des études préliminaires publiées dans le numéro de novembre de Scientific Agriculture, l'organe officiel de la Société canadienne des agriculteurs techniques, et portant sur l'aptitude de l'orge au maltage, ont été conduites par le Laboratoire de recherches du Manitoba. L'orge avait été cultivée par les Fermes expérimentales fédérales sous la direction de M. L. H. Newman, Céréaliste du Dominion, par les différentes universités sous la direction de leurs sélectionneurs de plantes, et par des cultivateurs manitobains sous la direction de M. T. J. Harrison, Adjoint au Commissaire du grain du Manitoba. En ce qui concerne l'effet du district, si l'on prend le Canada dans son entier, les indications sont que l'Ile du Prince-Edouard produit la meilleure orge canadienne et qu'une qualité passable pourrait être produite dans les autres provinces de l'Est. En Colombie britannique la qualité est variable, suivant les conditions du sol et du climat des différentes vallées. Sur les prairies, le Manitoba produit la meilleure qualité, mais une qualité passable d'orge peut être produite dans les parties nord de la Saskatchewan et de l'Alberta. Au Manitoba, les parties de l'est et du nord donnent les meilleurs résultats.

Grains cultivés au Canada par les vaches laitières

Le lait et les produits laitiers se vendent à si bas prix aujourd'hui que le cultivateur n'a guère les moyens d'acheter du grain pour nourrir ses vaches et doit compter principalement sur ce qu'il peut produire lui-même. Fort heureusement les trois grains les plus cultivés au Canada, l'avoine, l'orge et le blé sont excellents pour l'alimentation. L'avoine moulue a toujours été considérée comme une bonne nourriture pour les vaches laitières. Elle est nourrissante, légère, volumineuse; elle contient beaucoup de fibre, il est vrai, mais la vache laitière est admirablement adaptée pour l'utilisation de la fibre (cellulose). L'avoine est de tous nos grains celui qui est le plus riche en protéine; elle forme donc une base idéale pour la moulée, où elle peut entrer dans la proportion de quarante-cinq pour cent.

Pour ce qui est de l'orge, nos nourrisseurs canadiens ne l'ont pas, jusqu'ici, en général, mise au rang des bons aliments pour les vaches laitières, mais c'est surtout parce que sa valeur n'est pas bien comprise. L'orge est assez riche en protéine ainsi qu'en éléments digestibles totaux; elle contient beaucoup moins de fibre que l'avoine, de sorte qu'elle va bien avec l'avoine et peut former jusqu'à trente pour cent de la ration. Elle est surtout utile pour maintenir les vaches fortes laitières en bon état de chair. Nos concurrents danois considèrent qu'une combinaison d'avoine et d'orge est l'un des meilleurs mélanges pour les vaches laitières.

Le blé d'Inde a été plus ou moins employé autrefois dans la ration des vaches laitières. Lorsqu'on peut se procurer du blé d'Inde cultivé au Canada, on peut s'en servir au lieu d'orge ou même remplacer une partie de l'avoine. Cependant l'orge canadienne remplace très bien le blé d'Inde importé et peut prendre la place de ce dernier pour l'alimentation des vaches laitières dans presque toutes les conditions.

Le blé vaut presque l'orge ou le blé d'Inde mais il coûte généralement trop cher, cependant si l'on peut trouver du blé de qualité inférieure ou endommagé on pourra s'en servir pour augmenter la ration du grain ou au lieu d'orge jusqu'à 200 pour cent du mélange. Les catégories inférieures des grains autres que le blé font des aliments économiques pour les vaches laitières.

Le mélange employé peut se composer de différentes combinaisons de grains concassés ou moulus en proportion de 70 à 100 pour cent. Cependant lorsque les vaches donnent beaucoup de lait on fera bien d'ajouter aux grains quelques aliments riches en protéine comme le tourteau de lin, le tourteau de soja, le gluten à bétail, les drêches de distilleries ou de brasseries, etc. La quantité utile de ces suppléments dépend de la quantité de lait que chaque vache produit, du prix qu'on reçoit pour ce lait et de la nature des fourrages que l'on donne. Si l'on a du bon foin de luzerne ou de trèfle, il ne faudra pas beaucoup d'autre supplément protéique.—Geo. W. Muir, Eleveur du Dominion.

La terre noire en horticulture

La terre noire fibreuse désagrégée, joue un rôle important dans l'empotage des plantes et les travaux de serre, principalement dans la propagation et la culture des plantes de la famille des bruyères, par exemple, des azalées, ainsi que des bulbes et des orchidées. Sa fonction principale sous ce rapport parait être d'augmenter la capacité d'absorption d'eau dans le sol et d'améliorer également l'aération et la texture du sol. La terre noire fibreuse, finement divisée, est très employée comme paillis dans les travaux de serre. Une légère couverture de cette tourbe empêche que les graines fines ne soient emportées par un arrosage copieux et empêche également la surface du sol de durcir ou de se prendre en croûte. La mousse de Sphaigne, qui a une capacité élevée d'absorption pour l'eau, est spécialement utile pour envelopper les racines des arbrisseaux, des jeunes arbres fruitiers, etc., lorsqu'on les prépare pour l'expédition. La tourbe désagrégée a été beaucoup employée en ces dernières années pour l'application en couverture sur les cours de golf et les pelouses.—Bulletin sur les dépôts de tourbe, de terre noire et de vase, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Croquis conjugal

La femme.—As-tu enfin trouvé de l'ouvrage?

Le chômeur.—Oui, ma chère, tu vas commencer demain.

Le marquage de la graine de luzerne

La graine de luzerne cultivée au Canada est la seule graine qui puisse être vendue légalement au Canada. Toute la graine d'origine étrangère entrant au Canada doit contenir un pour cent de graine colorée comme suit: en rouge pour celle qui provient des pays du sud; en orange pour celle qui provient des Etats-Unis; et en vert pour tous les autres pays. La graine de luzerne canadienne entrant aux Etats-Unis doit contenir un pour cent de graine colorée en violet iridescent.

La vaccination des bovins au B.C.G.

Il n'est pas sûr que l'immunité soit durable

L'Institut des Recherches sur les maladies des animaux, du Ministère fédéral de l'Agriculture, a conduit une enquête sur le Bacille Calmette-Guérin (B.C.G.) et la vaccination prophylactique des bovins contre la tuberculose. Voici ce que dit le rapport du Directeur général vétérinaire sur ce sujet tant discuté de la vaccination au B.C.G.: "Il n'a pas encore été démontré que ce mode de vaccination confère une immunité entière et durable; le B.C.G. peut conférer une résistance relative pendant les premiers mois de la vie de l'animal, mais en général cette résistance est de peu de durée et n'a pas protégé les bestiaux exposés pendant deux ans aux sources naturelles d'infection d'une tuberculose à développement typique.

Des essais, dont la durée variait de deux mois à quatre ans et demi, ont été complétés sur 44 bestiaux vaccinés et 28 animaux non vaccinés dans des conditions d'exposition continuelle à l'infection naturelle par la cohabitation avec des animaux tuberculeux. Dans les essais de peu de durée le pourcentage de bovins sans tuberculose est légèrement en faveur des animaux vaccinés. Tous les bovins ayant plus de deux ans étaient plus ou moins tuberculeux. Il semble que les bovins vaccinés offrent une plus grande résistance que les autres jusqu'à l'âge de 2½ ans. Du moins 26 pour cent d'entre eux présentaient des signes de tuberculose générale contre 53 pour cent chez les animaux non-vaccinés. Mais cette résistance avait disparu dans les bovins âgés de 2½ à 4½ ans. Dans ces âges la proportion de bovins tuberculeux dans les deux groupes vaccinés et non vaccinés était la même: 25 pour cent avaient une tuberculose légère, 25 pour cent modérée et 50 pour cent générale.

Les arbres font de la fécule et de la graisse

Les arbres canadiens sont bien adaptés pour résister aux rigueurs de l'hiver. Certains d'entre eux comme le bouleau et l'épinette blanche forment de la fécule pendant l'été, et cette fécule se transforme en graisse pendant l'hiver, dit le Botaniste du Dominion, pour redevenir de la fécule au commencement du printemps. Cette formation de graisse parait être clairement une adaptation pour résister à l'extrême froid des latitudes du nord. Pendant l'hiver également le fait que la sève qui reste dans le tronc et dans les branches a été réduite au minimum est d'une très grande importance pour la plante, parce que la sève plus concentrée peut résister à une température beaucoup plus basse sans geler. Tous les ans, des pousses d'épinette, de pin, et d'autres arbres produites aux Stations de pépinière forestière à Indian-Head et Sutherland, Sask., sont offertes aux cultivateurs des provinces des Prairies canadiennes.

Méthodes de récolte

Dans une étude sur la proportion d'humidité et la qualité du grain récolté par différentes méthodes dans l'Ouest du Canada pendant la saison de 1932-33, on a constaté que le grain récolté à la combine—moissonneuse batteuse—contenait une plus forte proportion de grain humide et durci—tough—que celui qui avait été battu en moyettes ou en andains. Sur 401 échantillons battus en moyettes, trois pour cent étaient "tough" ou humides; sur 416 échantillons battus à la combine, vingt-deux pour cent étaient "tough" et trois pour cent humides; et sur 211 échantillons récoltés à l'andaineuse-combine, huit pour cent étaient "tough" et un pour cent était humide. En ce qui concerne la qualité, on a constaté qu'à la suite de l'exposition aux pluies, la dépréciation de qualité était la moins forte pour le grain en moyettes et la plus forte pour le grain en andains.—Canadian Journal of Research.

Chez les "Jeune -Canada"

Les conséquences de la dictature économique

Les trusts sont bel et bien les maîtres de notre vie politique. Ils la dominent de trois façons différentes: 1. en **faisant** les élections; 2. en s'asservissant les journaux; 3. en contrôlant la législation et la répartition des subsides.

C'est presque énoncer un truisme que de dire que les trusts **font** les élections. Qui ne connaît, en effet, la désinvolture avec laquelle les agents électoraux à la solde des puissances financières, commerciales et industrielles, distribuent les flacons et les billets de banque pendant les campagnes électorales? Les auteurs du programme de restauration sociale lancé dans le public il y a quelques semaines inscrivaient dans ce programme l'obligation pour les partis politiques de déclarer "les montants souscrits à leur caisse électorale ainsi que les sommes affectées à l'organisation. . ." Nous n'avons entendu jusqu'ici aucun membre d'un parti politique louer cette sage mesure. C'est dire qu'à moins d'une réaction violente, qui se fait attendre depuis toujours, le trust va continuer de pratiquer sur une haute échelle la corruption électorale, l'achat des consciences, la corruption tout court puisque, nous le savons tous, les flacons d'élections ne contiennent pas de l'eau bénite et les billets de banques d'élections ne servent pas très souvent à l'achat de fleurs de Quarante-heures.

L'asservissement des journaux aux trusts est peut-être le fléau le plus repoussant de notre vie politique. C'est en tout cas la cause première de tous les mouvements d'idées perfides qui font fleurir chez nous le culte des idoles, la partisannerie politique. Par leurs capitaux, ou plutôt par les capitaux du petit épargnant qu'ils accaparent et drainent à leur guise, les trusts s'assurent la propriété ou au moins la fidélité de tous les journaux dont ils ont besoin pour avachir le peuple, l'empêcher de penser, l'entraîner petit à petit dans les rouages de leur machine. Ils n'ont pas besoin, dans maintes circonstances, d'engager leurs capitaux. Il leur suffit de donner leurs contrats d'annonces, cette mine d'or des feuilles jaunes, aux seuls propagandistes de leurs doctrines, ou plutôt de leurs opinions politiques.

Il ne faut pas s'étonner qu'après avoir ainsi accaparé sans plus le domaine de la conscience populaire, les trusts se soient introduits de plein-pied dans les affaires de l'Etat. Il faudrait être aveugle, vingt fois aveugle, pour ne pas voir que, dans notre province, ce sont les trusts qui font la législation et distribuent les subsides. Comment pourrait-on expliquer autrement l'apathie incurable avec laquelle depuis des années notre gouvernement traite la colonisation et l'agriculture, qui ne servent pas les intérêts des trusts? Nous l'avons vu, les trusts font les élections. Ils font donc parler le peuple en faveur de leurs intérêts particuliers. D'ailleurs, la classe des salariés qu'ils commandent n'est pas libre de penser autrement qu'eux: il lui faut suivre les trusts et, ce qui est bien plus désastreux, crier sur tous les toits qu'elle favorise la politique des trusts. Cette influence part même de beaucoup plus haut que la classe ouvrière. Elle germe dans le sein des parlements. Les trusts ont mis fin à tous leurs ennuis d'ordre politique le jour où ils ont décidé d'attirer les ministres et les députés influents dans leurs conseils d'administration.

Et voilà. . . dans notre province catholique et française, la politique est dominée par une oligarchie, l'oligarchie des trusts. Or, les trusts, qui ont accaparé l'argent de notre peuple et qui, nous le verrons bientôt, nous saignent à blanc. sont dirigés en haut lieu par des étrangers, des Anglais, des Yankees ou des Juifs, par des incroyants ou des fétichistes dans la plupart des cas. Est-il étonnant, après cela, que notre législation tienne si mal compte de nos croyances religieuses et de nos origines ethniques?

* * *

La dictature des trusts se fait encore plus cruellement sentir, si possible, dans le domaine économique. La vie politique et la vie économique sont si étroitement liées l'une à l'autre qu'on ne saurait en dominer une sans exercer sur l'autre un contrôle absolu. Le trust est avant tout une machine économique. C'est comme tel qu'il exploite directement le peuple, paralyse l'initiative privée et accapare le domaine national.

Le trust, d'après la définition très large qu'en donne Reboud, est une "entreprise industrielle ou commerciale assez puissante pour exercer dans un pays une influence prépondérante dans le genre d'industrie ou de commerce qui l'intéresse". Le trust est donc le maître absolu de l'ouvrier. Il lui paie les salaires qu'il veut bien. D'un autre côté, c'est lui qui fixe les prix des produits. La concurrence des producteurs nationaux ne l'inquiète pas. Quant à celle des producteurs étrangers, il la dompte, grâce à son influence politique, en adaptant les droits de douane ou autres restrictions au commerce à la norme de ses profits. Tout cela, on le conçoit, se fait sur le dos du consommateur. Pas n'est besoin de chercher des exemples très loin: quand le prix payé aux producteurs de lait augmente de vingt cents les cent livres, le prix chargé aux consommateurs augmente de quatre-vingts cents.

On sait en outre que le trust n'a pas de peine à se débarrasser des concurrents.

A force d'éliminer ainsi des concurrents, les trusts ont fini par accaparer le plus riche de notre domaine national. Grâce à leur influence politique et à leurs ressources financières, ils se sont fait concéder toutes nos plus riches réserves de houille blanche; ils ont accaparé nos réserves forestières, exploitant sans souci du lendemain, pour les étrangers, ces ressources hydrauliques et forestières qu'on se plaisait à dire inépuisables. Dans bien des cas cependant, ils se sont fait concéder des réserves qu'ils n'exploitent pas. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle nos meilleures terres colonisables ne sont pas accessibles aux colons. Pour la même raison certaines de nos municipalités doivent subir l'exploitation du trust de l'électricité, parce que les réserves de houille blanche qu'elles pourraient utiliser ont été louées ou vendues au trust qui ne les exploite pas.

Et n'allons pas croire qu'il n'existe chez nous qu'un trust de l'électricité. Nous avons à Montréal, qui ne le sait? un trust du lait, un trust du pain, un trust de la viande, un trust de la bière, un trust du charbon (il est célèbre celui-là), un trust de l'essence, etc. Quelques accapareurs dominent toute notre activité économique, et Baptiste paie. Bon garçon, hélas il baise les pieds de ses bourreaux. Sans doute, nous faudra-t-il, pour nous débarrasser de l'étreinte économique du trust, une réorganisation complète de notre vie sociale. Mais il nous faudra surtout une dose d'esprit national. Le jour où le peuple constatera sa servitude et décidera de rompre ses liens, ce jour-là, il aura chance de se débarrasser des trusteurs. Mais tant que cet esprit national ne sera pas formé, nos efforts seront toujours dispersés et les trusts se moqueront de nos résistances.

* * *

Il faut tout de même que la Providence nous ait richement dotés pour que, ainsi pressurés par des puissances sans âme, nous ayons réussi jusqu'ici à survivre comme groupe ethnique. Car, il ne faut pas se le cacher, le trust ne se sent aucune sympathie pour nos croyances religieuses et nos traditions nationales. Son influence déborde de beaucoup les domaines politique et économique. Elle nous atteint directement dans ce que nous avons de plus précieux, notre esprit catholique et français.

On ne saurait mesurer exactement l'influence qu'a exercée le trust sur la conscience populaire. Obligés très souvent de travailler le dimanche, combien des nôtres en sont venus à oublier que le premier jour de la semaine est le jour du Seigneur et qu'un peuple ne le viole pas indéfiniment sans attirer sur lui les malédictions du Ciel. La vie désoeuvrée et scandaleuse des exploiteurs, à la ville et à la campagne, a fini par nous habituer à lorgner partout le scandale. quand elle n'a pas fait naître dans nos rangs des idées de révolte. A force de subir la contrainte du capitalisme, on en vient à croire que le régime est pernicieux. Et quand on sait que l'Etat est le serviteur dévoué des capitalistes, c'est contre lui qu'on lève le poing. Quand, enfin, les puissances comme l'Etat et celles que l'Etat commande par ses maîtres les capitalistes, s'accrochent à l'Eglise pour excuser leurs maladresses, on se tourne contre l'Eglise. Il n'est pas de représailles que la souffrance n'inspire à des opprimés. Le trust a fait germer chez nous des ferments de révolte. Il faut maintenant faire comprendre au peuple qu'il ne guérira pas ses maux en s'attaquant aux institutions qui lui ont gardé jusqu'ici, malgré lui, pourrait-on dire, sa vie nationale. Le trust entreprendra-t-il cette campagne d'éducation populaire? S'il allait l'entreprendre, qui de nous voudrait l'entendre?

Nous commençons à comprendre, je crois, que le trust est un ennemi national. Il a fait de nous un peuple de serviteurs. Nos ouvriers et nos techniciens industriels travaillent pour le trust. Nos employés de bureau et nos vendeurs travaillent pour le trust. Qui ne voit immédiatement la conséquence de cet asservissement? Le trust est le plus sûr agent de concentration urbaine. C'est dans les grandes villes qu'il établit ses pénates. Il encercle donc dans les grands centres toute l'activité économique. C'est au milieu des agglomérations urbaines que doivent s'installer médecins, avocats et notaires, s'ils veulent sauver leur vie. Et nous assistons ainsi, depuis quelques dizaines d'années en particulier, à un engorgement des villes, "mangeuses d'hommes" et foyers de fermentation antireligieuse et antisociale. au détriment de la campagne, réservoir de la population et réserve de moralité et d'ordre. Victimes d'une politique antiéconomique et antisociale, qui ne s'explique pas autrement que par la domination universelle du trust dictateur, nous assistons à l'éparpillement, pour ne pas dire à la stérilisation méthodique de nos forces nationales.

On sent partout, à l'heure actuelle, le désoeuvrement et la servilité de toutes les classes de la société. On n'a pas le droit, on n'a pas le courage, dans une province où sont censés fleurir la liberté individuelle et le respect des croyances, de dire ni de penser des choses que les trusts n'approuvent pas. On ne compte plus, parmi la jeunesse, les unités précieuses qui n'osent pas s'affirmer, de crainte qu'un jour elles ne doivent demander leur subsistance aux trusts. Cette servilité, est-ce un crime de le dire? atteint même les milieux où les droits constitutionnels et les droits naturels les plus sacrés garantissaient jadis le respect inviolable de la justice. Je n'ai nullement l'intention d'accuser de vénalité nos magistrats et nos jurés; mais qui ne connaît le respect forcé que commandent, chez nous comme ailleurs, des puissances économiques auxquelles toute la nation est asservie? On ne saurait décemment supposer qu'un peuple sans vertu puisse compter, pour le tirer de l'ornière, sur la vertu transcendante des hommes, sortis de ses rangs, qui doivent le faire vivre dans l'ordre.

* * *

J'ai bien peur qu'on ne m'accuse d'alourdir la charge à dessein. Pour ma part, je crains au contraire de n'avoir pas assez insisté sur certains méfaits du capitalisme actuel. Il faut bien admettre que les facteurs nouveaux ont contribué depuis quelques années à aggraver les torts du capitalisme. Il reste que son orientation méthodique vers la concentration lui a fait perdre son équilibre. Cette faiblesse est plus grave qu'il n'y paraît tout d'abord. La vie économique d'un peuple est la plus sûre manifestation de sa vitalité. Quand la structure économique qui le soutient craque et s'ébranle, il risque fort de voir s'évanouir les plus riches éléments de sa vie nationale. Au lieu de donner dans le pessimisme, comme on croira peut-être que nous sommes enclins à le faire, il lui faut alors ramasser toutes les énergies qui lui restent et les mettre en oeuvre pour assurer son relèvement. C'est pour que le peuple prenne pleinement conscience de sa situation et s'oriente en toute hâte vers ses fins naturelles que nous lui exposons parfois des aspects navrants de sa vie nationale. Notre assemblée sur les trusts n'aura pas d'autre objet. Pourvu qu'on la comprenne ainsi, on la croira opportune et l'on voudra qu'elle ait un lendemain.

Thuribe Belzile.
Montréal.

M. Rioux a raison

Dans une causerie donnée à la radio, et reproduite dans plusieurs journaux, M. Albert Rioux, président de l'U.C.C., a prétendu que la désertion de la terre est surtout l'oeuvre de l'élément féminin, qu'il fallait commencer la ruralisation par la femme. Je ne contesterai pas cette affirmation, car l'expérience prouve qu'elle est vraie. Quand bien même le mari n'a pas une conduite irréprochable, si la femme fait plus que son devoir d'épouse, si elle se laisse trainer les gigots pour ne pas prendre le chemin, il faut plusieurs années pour amener la ruine complète. Souvent l'on verra les enfants élevés par une bonne mère se sacrifier pour sauver, empêcher le bien paternel de passer dans les mains des étrangers. Avec la femme dépensière, c'est le contraire. N'est-ce pas M. Chapais. haut commissaire de l'industrie laitière, qui, il y a environ trente ans. dénonçait en termes peu flatteurs l'éducation donnée dans nos couvents. Il faisait exception pour les couvents de Saint-Damien et de Roberval parce qu'ils donnaient un enseignement ménager. La jeune fille pouvait y apprendre à bien faire tous les ouvrages qu'une bonne femme de cultivateur doit pratiquer dans la mesure du possible si l'on veut que la prospérité règne dans la demeure. D'après ce monsieur, la jeune fille devrait, pour ne pas être considérée comme une poupée par son futur époux, savoir faire la cuisine. cuire le pain de ménage, confectionner ses habits. savoir traire les vaches et pouvoir cultiver son jardin, il va sans dire savoir filer et travailler au métier à tisser. Je me rappelle encore un fait raconté à la même conférence. Un jour, il rendit visite à un médecin de ses amis. mais qu'il avait perdu de vue depuis plusieurs années, ils devaient passer la journée ensemble. Vu que le médecin avait sa femme à ses côtés, il accepta de prendre le dîner chez eux. mai quand arriva le temps de préparer le repas, il constata que la jeune épouse regardait son mari à la dérobée et d'un air gêné. Le mari comprit la situation alarmante et, s'adressant à son confrère de classe il lui tint ce langage: "Tu ne saurais croire le plaisir que nous cause ta visite, mais imagine-toi l'embarras de ma femme, la cuisinière est allée se promener dans sa famille, et ma femme ne sait pas seulement faire une tasse de thé, l'on a ici tout ce qu'il faut pour faire un bon repas, il s'agit de savoir l'apprêter. Nous étions pour prendre un diner froid. . ."

L'invité de dire: Vivez en paix, je sais assez faire la cuisine pour vous régaler pour une fois." La joie était revenue sur tous les visages parce que le visiteur était devenu marmiton. La gaieté régna durant le repas. Pour dédommager ses hôtes. la jeune femme. assise devant son piano, leur servit plusieurs morceaux de son répertoire qui furent un vrai régal. . . après avoir bien mangé.

M. Rioux prétend que l'on a fait de ces demoiselles en série, c'est vrai. Les conseils donnés dans le temps n'ont pas été écoutés. Le mal que l'on dénonce aujourd'hui n'est pas sans remède, car il y a place sur la terre pour toutes les classes, il suffit que chacun remplisse son rôle de façon à ce que la famille soit protégée. Depuis quelques années il y a amélioration; l'enseignement ménager est plus en honneur. Cette lettre étant déjà trop longue, dans une prochaine tribune libre, je discuterai de l'abus intolérable qu'il y a dans cete province en ce qui concerne les services de la classe et de ses conséquences pour les pauvres et de ce que tout le changement a coûté au peuple pour amener un résultat condamnable. Merci encore une fois, M. le directeur, de votre bienveillante hospitalité.

Joseph Dufresne,
cultivateur.

(Le Bulletin)

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Une recette, s.v.p.

Monsieur le rédacteur,

Pourrai-je disposer de quelques lignes dans les colonnes de votre estimable journal pour insérer les quelques réflexions que voici:

Il semble qu'il est facile de constater, en lisant entre les lignes de la chronique de l'A.C.F.A. et celles de quelques correspondants, qu'on se demande comment il faudrait s'y prendre pour faire disparaître la mentalité anglaise dont tant de Franco-Albertains sont affligés: de ces Franco-Albertains qui lorsqu'ils sont pris à l'improviste sur leurs sentiments vis-à-vis la question nationale, nous disent bien quelques paroles "creuses" pour essayer de nous rassurer sur leurs convictions patriotiques.

D'autre part, ils auront aussi l'outrecuidance de nous affirmer que nos compatriotes de langue anglaise sont admirables en tout et qu'ils nous fournissent l'idéal chef d'oeuvre à imiter comme nation.

Ces Canadiens français s'enorgueillissent de leurs sots jugements. Qui sait s'ils ne poussent pas la bêtise jusqu'à être reconnaissants à Dieu d'avoir relégué au dernier rang l'étude de leur langue, de l'histoire du Canada français, de la littérature française.

Ils nous expliquent à leur manière que ce n'est pas nécessaire de se casser la tête pour apprendre de telles inutilités.

Ils sont convaincus, nous disent-ils, l'ayant appris chez des auteurs étrangers à notre langue, que tout ce qui est français est bien inférieur à tout ce qui est du ressort de la civilisation anglaise.

Oh! que de tels êtres humains sont à plaindre. Comme leur nom français doit les embarrasser.

Ceci explique comment il se fait que les assemblées de l'A.C.F.A. dans plusieurs cercles ne sont pas intéressants et que l'assistance est si peu nombreuse. On trouve encore dans cette mentalité d'aplatis l'indifférence envers notre seul journal français en Alberta.

Compatriotes qui lisez ces lignes, avez-vous à suggérer une recette pour remédier à cet état de choses?

Un Canadien français.

"Canada approuvé"

La Loi des viandes et des conserves alimentaires et les règlements pourvus pour son application sont mis à exécution par la Division de l'hygiène des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. Le but de cette Loi et de ces règlements est de maintenir les marchés étrangers au Canada en garantissant aux autorités nationales l'état sanitaire des viandes et des produits de viande portant la marque "Canada approuvé". et l'étiquetage exact des contenants. On maintient une surveillance constante sur tous les services engagés dans le commerce d'exportation. Un système d'inspection vétérinaire avant et après l'abatage fonctionne à tous ces établissements et l'on ne peut sortir de ces établissements ou y entrer sans y être autorisé par un agent de la Division de l'hygiène des animaux. Le timbre "Canada approuvé" est apposé sur toutes les viandes et tous les produits de viande qui ont été l'objet d'une inspection soigneuse et que l'on considère être sains et de toutes façons bons pour la nourriture de l'homme, et l'on veille à ce que l'équipage soit fidèle et exact.

NOUVELLES D'EDMONTON

A l'Université

M. le comte Jean de Suzannet et Mme la comtesse, de passage à Edmonton, sont les hôtes de M. le doyen W. A. R. Kerr, président de France-Canada

La situation économique, qui préoccupe les gouvernements, n'est point confinée aux Etats-Unis ni au Canada. L'Europe est également profondément troublée, comme nous le voyons par les nouvelles dans les journaux.

Nous devons donc beaucoup de reconnaissance à M. le doyen Kerr d'avoir invité et reçu à Edmonton M. le comte Jean de Suzannet dont les causeries ont profondément captivé le public. Les lecteurs de la Survivance seront intéressés de lire les détails donnés par le distingué conférencier sur la situation en France et en Europe.

M. le comte, né près de Paris, parle l'anglais avec une perfection qui a surpris les auditeurs, c'est sa langue maternelle, puisque sa mère était américaine, mais il parle aussi le français avec une rare distinction. Si nous ajoutons que ses fréquents séjours en Autriche et à Vienne, où son frère occupe un poste dans la diplomatie française lui ont permis d'acquérir une égale connaissance de la langue allemande, et enfin que sa carrière brillante d'officier de cavalerie, l'a conduit un peu partout depuis l'Algérie et le Maroc, jusqu'à l'Etat-major du maréchal Foch à la fin de la guerre, le mettant en contact par les missions françaises auprès de nos alliés et lors du traité de paix avec l'élite militaire et diplomatique de toutes les nations d'Europe, on se rendra compte que notre visiteur de quelques jours est une personnalité française tout à fait exceptionnelle. La visite de M. et de Mme la comtesse de Suzannet à Edmonton est donc un événement de premier plan.

M. le comte a donné une causerie au Canadian Club, sur "la politique étrangère de la France", dont nous donnons un résumé aujourd'hui. Il a donné une conférence au Cercle de l'Alliance Française des Etudiants de l'Université et aux membres de France-Canada, sur Paris et ses monuments. Enfin il a pris comme sujet devant le Cercle d'Etudes des Questions Internationales, la "situation des nations de l'Europe centrale". Nous donnerons dans le prochain numéro de la Survivance un résumé de cette très importante question. C'est dans cette partie de l'Europe que la guerre a pris naissance et c'est encore aujourd'hui le point dangereux des relations diplomatiques où se heurtent le fascisme, le bolchevisme et l'hitlérisme. Trois dictatures avec lesquelles les gouvernements démocratiques de la France et de l'Angleterre doivent se mesurer journellement pour la protection des droits des minorités et la liberté des peuples de la Petite Entente.

M. le comte et Mme la comtesse sont repartis pour Victoria où ils résident, avec leurs cinq enfants, depuis quelques années. Ils laissent de leur court passage à Edmonton, un souvenir ineffaçable qui fait désirer plus vivement de les revoir dans un avenir prochain.

Paul Jenvrin.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. La grand'messe fut chantée dimanche dernier par le R. P. Forcade, O.M.I. Le Père curé donna le sermon.

Partie de cartes. Dimanche dernier, notre partie de cartes fut un succès. Grâce au zèle des Dames de Saint-Joachim tout réussit à merveille. Bonne assistance et joli programme musical. Merci à tous.

Mariage. Mardi le 23 janvier, eut lieu à Saint-Joachim le mariage de M. Harry Lima de la paroisse de l'Immaculée, avec Dame Vve A. Béland de notre paroisse. Nos félicitations aux nouveaux époux.

L'A.C.F.A. Après la messe dimanche dernier, le cercle Saint-Joachim eut ses élections. Président: M. Jos. Julien; vice-président, Mme J. E. Lambert; secrétaire, M. J. W. Pigeon; Conseillers: MM. Lavallée, Morier, Tremblay, Côté et Mme Belhumeur. Il a été décidé que le cercle aurait ses réunions tous les premiers lundis du mois.

Avis d'assemblée. L'assemblée annuelle et générale des Artisans Canadiens-français, succursale d'Edmonton, No 473, aura lieu dimanche 28 janvier, à 3 h. p.m., à la salle Saint-Joachim. L'élection des officiers pour 1934 devant se faire à cette assemblée il serait bon que tous les membres soient présents.—Le secrétaire, Adélard Baril.

Deuil pour Mmes Daigneault. Mmes J. et A. Daigneault de notre paroisse viennent d'être éprouvées par la mort de leur frère, M. le chevalier E. H. Richer, à Saint-Hyacinthe, P.Q., le 15 janvier. A l'âge de 20 ans, feu M. Richer s'enrôla dans un des régiments qui allaient servir le pape. Revenu au Canada, il fondait en 1872 un commerce de librairie. En 1896, le pape l'avait fait chevalier de Pie IX. Il fut aussi décoré des palmes d'officier d'Académie par le gouvernement français.

Nous prions Mmes J. A. et Alphonse Daigneault d'agréer nos plus sincères condoléances.

Elections à la chorale.

Jeudi dernier le 18 janvier, avait lieu l'assemblée annuelle de la chorale de St-Joachim. Après la routine ordinaire de l'assemblée et la lecture du rapport financier de l'année 1933 l'on procéda aux élections sous la présidence du Dr E. Boissonneault. Les officiers élus furent: Président, M. Maurice Lavallée; vice-président, M. Georges Lambert; secrétaire-trésorier, M. Laurier Picard; bibliothécaire, M. Léo Gaucher; le R. P. Boucher comme chapelain, et M. G. Pepin comme directeur restèrent en charge.

Petites Notes

Nommé Consul

Nous apprenons que M. P. A. Colbert, agent consulaire de l'Italie à Edmonton, vient d'être nommé par Mussolini, duce de l'Italie, consul italien avec résidence à Vancouver. Nos félicitations!

* * *

De retour

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, est revenu d'un voyage de quelques semaines dans l'Est pour visiter sa vieille mère.

* * *

Le français chez les chômeurs

Depuis quelques semaines, M. Paul Bernard s'occupe de l'enseignement de la langue française à des compagnons de langue anglaise. Ces cours sont spécialement donnés aux chômeurs. M. Bernard a donc droit à toutes nos félicitations pour son louable travail qui, apprenons-nous, produit déjà de bons résultats.

* * *

Etat plus satisfaisant

Nous nous réjouissons d'apprendre que M. E. Bérubé, citoyen distingué de notre ville, se remet assez rapidement des suites d'une maladie assez sérieuse qui l'a terrassé récemment. Nous lui souhaitons un rétablissement complet.

* * *

Gravement malade

M. le Dr Genest, de Legal, est gravement malade à l'hôpital Général.

IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche prochain le 28 janvier, Mlles A. Boulanger, E. Deschênes, M. Jenvrin, B. Lachance, A. Lemieux, E. Turgeon vous invitent à une partie de cartes dans notre salle paroissiale au profit de l'église. Les demoiselles serviront un goûter (fèves au lard, pain brun et café) et il y aura de beaux prix.

Grand bazar paroissial les 19, 20, 21 et 22 avril.

Mort du R.P. Joseph Huet

Après une courte maladie

Nous avons le regret d'annoncer la mort du R. P. Joseph Huet, S.C.J., curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus de Chauvin, survenue à l'hôpital Général, dimanche matin, après quelques jours de maladie.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu aujourd'hui à Chauvin. Nous apprenons qu'un nombreux clergé y assistera à la tête duquel figurera S. Exc. Mgr l'archevêque d'Edmonton.

BONNYVILLE

Le rapport de la paroisse, donné par notre curé, le Rév. J. E. Lapointe, donne les statistiques suivantes pour l'année 1933:

62 baptêmes, 15 mariages, 9 sépultures. La population du village consiste en 64 familles et 13 célibataires français et catholiques—ce qui fait 360 catholiques; 6 familles anglaises protestantes et 2 célibataires—49 protestants. Ce qui donne une population totale au village: 409. La partie rurale de la paroisse contient 122 familles, donnant 614 âmes, 15 familles polonaises, 80 âmes. Ce qui donne pour la paroisse 221 familles catholiques et 1,054 âmes presque toutes catholiques et françaises.

Les banlieues et dessertes de la paroisse comptent actuellement deux missions. Une à Muriel Lake, sous le vocable de St-Léon—30 foyers; l'autre à Anshaw, au nord du Lac à L'Orignal—20 foyers. Nous constatons qu'il y a augmentation sensible.

Les travaux de l'église continuent depuis une semaine. Déjà les bas-côtés ont été rehaussés, ce qui permettra d'installer les enfants de chaque côté du sanctuaire. Il ne reste que les travaux d'intérieur qui sont déjà en bonne voie. Une nombreuse équipe est à l'oeuvre et avant longtemps nous espérons pouvoir avoir la sainte messe de nouveau dans l'église. Depuis une couple de dimanches nous avons la messe dans la salle paroissiale. Une messe est donné à 9 h. pour les enfants et les gardiens et la grand'messe à 10 h. 30 comme d'ordinaire.

Nos amateurs de hockey ne sont pas bien contents de nos joueurs depuis quelques jours. Deux défaites consécutives aux mains de la vaillante équipe de Saint-Paul ont un peu refroidi l'enthousiasme et il faudra beaucoup plus de pratique pour faire bonne figure devant des clubs aussi bien organisés. Nous avons plusieurs bons hommes, mais le jeu d'ensemble ne se fait pas comme il devrait malgré des efforts en ce sens. La partie du gardien de but, Frank Gingras est toujours admirable et souvent phénoménale, avec un tel homme en arrière d'eux nous sommes certain que nos jeunes pourront se reprendre et nous serons heureux d'applaudir à leur succès. Notre ami Paul Bougie a rencontré une rondelle mal dirigée lors de son voyage à Saint-Paul. Un ceil au beurre et quelques contusions à la figure lui donnent l'apparence d'un vrai combattant; il a joué quand même dimanche, et il nous étions contents d'encourager ses vaillants efforts. Ce n'est pas la faute de Paul ni d'André et Aimé Déchêne si ça glisse.

M. et Mme Gaucher, née Alice Bellemare, sont les heureux parents de deux jumeaux, un garçon et une fille. Malheureusement le petit garçon ne vécut que peu de temps.

Sur la liste des malades nous avons quelques vieillards: Mme Eug. Limoges, M. Elisée Demers et M. E. P. Olivier. Espérons que le beau temps que nous avons leur permettra de rétablir quelque peu leur santé et que le printemps les ramènera tout à fait à la santé.—Corr.

BEAUMONT

Dimanche le 21, la messe fut dite pour le R. P. Huet décédé durant la nuit. Celles de lundi et mardi furent dites aux mêmes intentions. Le R. P. Gaborit recommanda en même temps ce dévoué curé aux prières. Beaumont offre à la paroisse de Chauvin ses plus vives sympathies dans le deuil qui la frappe.

Nous aurons maintenant un placeur. Les conseillers se réunissaient aujourd'hui pour le nommer. La chaise est déjà prête: c'est M. Amédée Leblanc qui l'a faite et chacun connait son habileté, de sorte que les louanges ne sont plus à faire.

Les élections dans tous nos districts scolaires ont eu lieu. A l'école du village, M. Ernest Gobeil remplace M. André Royer sortant de charge. Il n'y a pas eu d'élection, M. Gobeil fut élu par acclamation. Pour le district Charest M. Amédée Leblanc fut aussi élu par acclamation en remplacement de M. Alex. Bilodeau, sortant de charge. Pour le district Plante il y eut des élections entre M. Joseph Dubord et M. Emile Rodrigue. M. Joseph Dubord remporta la victoire par quelques voix et remplacera M. Georges Basnet sortant de charge. Nos félicitations aux élus.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Frank Jumeau qui a été assez gravement malade se rétablit assez bien.

Etait en visite chez sa soeur Mme Eric Bérubé, M. et Mme Alexandre Gobeil d'Edmonton.

Les élections pour l'A.C.F.A. sont chose du passé et les officiers sont les suivants. M. Charles Soucy reste le président; M. Honoré Magnan, vice-président; M. Paul Bernard, secrétaire. Les directeurs sont M. Joseph Handfield, pour le district est; M. Emile Rodrigue, pour le sud; M. Joseph Goudreau, pour le nord; M. René Lavigne, pour l'ouest. M. Hermas Charbonneau, pour le village. Il n'y a pas eu d'élection: tous furent élus par acclamation. Nous profitons de l'occasion pour les féliciter.

Est né à M. et Mme Wilfrid Royer, née Elisabeth Charbonneau, un fils baptisé sous les noms de Joseph Jean Marcel. Parrain, M. Jean Royer, grand'père, et Mme Célestin Caouette, tante de l'enfant. Félicitations.—Corr.

Mme Joseph St-Jacques vient d'être nommée correspondante pour l'année 1934 et se tient à la disposition de tous ceux qui auraient quelques nouvelles à faire publier dans le courrier de Beaumont.

Le rédacteur.

SAINT-PAUL

Assemblée de l'A.C.F.A. Dimanche, le 14 janvier, eut lieu l'assemblée annuelle du cercle de l'A.C.F.A. en vue des élections de ses officiers.

A l'ouverture de l'assemblée une remarque est faite à l'effet que les assemblées ne sont pas annoncées assez à l'avance pour permettre aux gens de se préparer à se rendre aux dites assemblées.

Une petite discussion s'élève à ce sujet; finalement une résolution présentée par M. A. Brosseau est adoptée, à savoir: Que l'assemblée annuelle soit annoncée au moins une semaine à l'avance.

M. le secrétaire donne ensuite lecture des noms des membres actifs de l'année 1933. Puis vient l'élection des officiers. M. L. Maynard propose que le R. P. Larose soit président honoraire. Adopté à l'unanimité.

Une vive discussion s'élève à l'élection du président et plusieurs noms sont proposés; finalement les proposeurs se rassemblent et décident de ne laisser en lice que le nom de M. Galand, ancien président qui fut déclaré élu par acclamation.

Sont également élus: vice-président, M. Lucien Maynard; conseillers, MM. Emile Lafrance, Arthur Gamache, P. St-Amour; conseillères: Mme Lachapelle, Mlle Alice Lavoie.

M. Galand demande au nouvel exécutif de se réunir aussitôt l'assemblée générale terminée.

Il remercie tous ceux qui l'ont secondé au cours de l'année qui vient de se terminer, il remercie spécialement son vice-président et ses conseillers; il continue en souhaitant que l'année 1934 soit couronnée de plus de succès que celle qui vient de s'écouler.

L'exécutif se rassemble ensuite pour l'engagement d'un secrétaire, mais aucune décision n'est prise et M. Landreville, ancien secrétaire, continuera à faire le travail de secrétaire jusqu'à la prochaine assemblée.—Corr.

BROSSEAU-DUVERNAY

Telle qu'annoncée notre troisième partie de cartes eut lieu dimanche le 21 à la salle paroissiale. La température étant très favorable et les chemins en parfaite condition la salle était remplie et le total des recettes se monta à une assez jolie somme.

Mme J. B. Vincent qui sait toujours si bien faire les choses, assistée de Mme Rhéaume et de Mme Lapierre, n'avait rien ménagé pour procurer le confort et la gaieté à tous.

La rafle, un magnifique couvre-pied, rapporta la jolie somme de huit piastres. Félicitations à Mlle Annette Vincent qui vendait les billets. Il fut gagné par M. A. Desrosiers.

Mme B. Simpson, de Warwick, fut l'heureuse gagnante du prix des femmes et M. Ernest Didier de celui des hommes. Mlle Carmen Brosseau, institutrice à l'école Saint-Laurent, et Arthur Moisin furent solennellement consolés par la réception d'un joli panier et d'un mouchoir respectivement, comme prix de consolation.

Mme J. Lapierre, M. Adélard Ouellette, M. Jos. Rioux nous chantèrent de belles chansons comiques et autres.

M. J. B. Vincent nous raconta le fameux conte des trois bossus. Encore un autre M. Vincent. Ensuite vint une comédie en un acte "La sorcière", par Rita Lavallée, Germaine et Gabrielle Chouinard. Il n'est pas nécessaire de dire que cette séance fut très appréciée et que nos trois jeunes demoiselles remplirent leurs rôles à perfection.

La prochaine soirée aura lieu le 11 février et sera donnée par Mme J. B. Brosseau, Mme A. Barnes et Mme M. Lavallée.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. J. Théroux qui a été dangereusement malade est en bonne voie de convalescence.

M. E. Gratton est parti ces jours derniers pour le nord où il va prendre charge d'un moulin à scie.

Lundi le 29, M. le curé St-Arnaud chantera une grand'messe recommandée par l'exécutif du cercle de l'A.C.F.A. de Brosseau-Duvernay.—G.

SAINT-ALBERT

Les PP. Oblats qui sont en charge des écoles indiennes sont en convention les 24 et 25 janvier à la mission de Saint-Albert sous la présidence de S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., pour discuter plusieurs questions importantes.

Après la grand'messe dimanche dernier avait lieu l'élection des Dames d'Autel. Ont été élues: présidente, Mme J. Gaulin; vice-prés., Mme A. Harnois; trésorière, Mme Alf. Chevigny; secrétaire, Mme M. Hogan; ensuite le R. P. Tardif sut, par des termes choisis expliquer à l'assemblée qui était nombreuse l'importance du rôle des dignitaires. Mme A. Giroux qui a tenu les minutes de l'assemblée a demandé un vote de remerciement pour le comité de 1933, lequel a été secondé par toute l'assemblée.

Le cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Albert a tenu son assemblée mensuelle dimanche soir. Il y avait une assistance nombreuse et enthousiaste qui semblait être très intéressée. Il a été décidé qu'une partie de cartes sera donnée le 4 février et sera suivie d'un joli concert en français. Bienvenue à tous.

Lundi, après la classe, une vingtaine d'enfants de choeur faisaient leur élection pour le terme 1934. Président, André Sévigny; vice-prés., Clarence Beaulieu; secrétaire. Raymond Lafranchise.

Gouret. Les joueurs de notre équipe ont connu la défaite après avoir remporté six victoires consécutives lorsqu'ils furent vaincus par les joueurs de l'équipe du Collège des Jésuites, vendredi soir, par un résultat de 4-3.

Dimanche dernier, à une partie régulière de la ligue jouée à Morinville, notre équipe se fit battre par celle de Morinville par un résultat de 3-2. Nous espérons bien que notre équipe reprendra sa revenge vendredi lorsque le club de Morinville viendra nous rendre visite.—Corr.

GIBBONS

Favorisée par un beau temps notre partie de bingo qui s'est tenue samedi, le 20 janvier, dans la salle paroissiale a eu un succès au delà de nos espérances, mais grâces soient rendues aux dames organisatrices pour le zèle et le soin qu'elles ont mis à préparer tout ce qui pouvait favoriser ce succès. Nous leur devons tous nos plus sincères remerciements, puisque c'est dans l'intérêt de tous qu'elles organisent soit des parties de cartes ou des soupers dont le profit est consacré à l'entretien et aux besoins de l'église.

Dans ces temps difficiles que nous traversons, leur concours est des plus précieux et permet de tenir nos finances dans un état satisfaisant et donner à notre pasteur le moyen de réparer notre église et de lui donner cet aspect de fraîcheur et de nouveau qui fait l'admiration même de nos frères séparés.

A côté de ce but si noble qui est de maintenir l'exercice du culte dans notre église il y a aussi un autre mérite, c'est celui de donner aux jeunes gens, dans ces réunions des distractions saines où la morale et la bienséance sont respectées.

Parfois par cet exemple nous dirigerons nos pas et nos regards vers l'église et dans ces temps si durs qui nous oppressent et nous paralysent nous sentons tous le besoin d'un appel, pour ranimer notre courage et nous donner des forces de vaincre nos difficultés présentes et futures. C'est dans l'église que nous entendrons cet appel. Et il se résume en ces mots sublimes: Sursum Corda.

Voici deux semaines et plus que notre pasteur est en campagne visitant chaque demeure afin de donner à ceux que l'âge ou les infirmités, la distance ou les rigueurs de la saison ne permettent pas de se rendre à l'église pour leurs devoirs religieux, il va leur porter les consolations et les secours de la religion.—J. B. H.

Tableaux de Mgr Maillard

A la cathédrale de Régina

REGINA.—Mgr Charles Maillard, prélat domestique et curé de la paroisse de Gravelbourg, Sask., vient de décorer la cathédrale de Régina, à la demande de S. Exc. Mgr Charles-James McGuigan, de beaux et magnifiques tableaux, d'une grande valeur artistique.

Ces tableaux remplaceront la grande croix de bois qui était placée sur le mur en arrière du maître-autel dans le choeur, depuis 1915, date de la construction de la cathédrale.

Le sujet choisi et peint par l'artiste, Mgr Maillard, représente la glorification de Marie. La surface à peindre présentait une demi-circonférence de 38 pieds de tour, haute de 25 pieds et terminée par un quart de cercle d'un rayon de 25 pieds.

Mgr Maillard ne doit pas arrêter là son beau travail de décoration de la cathédrale de Régina, plusieurs autres peintures seront faites pour orner et enrichir l'église de Mgr McGuigan.

Examens

Les premières réponses n'ont pas donné grande satisfaction à l'interrogateur. Il suppose qu'un sujet un tantinet sportif obtiendra peut-être un résultat meilleur.

—Voyons, mon ami, pouvez-vous me dire quelque chose sur Marathon?

—Marathon? Oui, m'sieur; c'était un petit télégraphiste qui est tombé mort d'avoir couru trop vite pour porter au roi la nouvelle d'une grande victoire de Napoléon.